

SAGE

Relancer les soins de
longue durée PAGE 10

Quand le mariage
tourne mal PAGE 14

SAGE EST LA VOIX DE RETRAITÉS FÉDÉRAUX

UNE DOUBLE DOSE DE NORMALITÉ

Alors que la vaccination se poursuit partout au Canada, les retraités se remémorent les aspects de leur vie qui leur ont le plus manqué et qu'ils veulent retrouver.

PAGE 6



ÉCONOMISEZ TOUT EN PRENANT LA ROUTE.



Si vous préférez un fournisseur d'assurance qui cherche toujours à surpasser vos attentes, veillez à tenir compte de Johnson Assurance. Johnson propose des polices d'assurance habitation et auto particulièrement conçues pour les membres de Retraités fédéraux et ce, à des taux préférentiels. En faisant affaire avec Johnson, vous aurez également accès aux atouts suivants :

- Milles de récompense AIR MILES^{MD±}
- Pardon de la première réclamation
- Service d'urgence pour le règlement des sinistres, 24 heures sur 24, sept jours sur sept

1 877 742-7490

Johnson.ca/economies

Précisez le code de groupe **FS** pour bénéficier des taux préférentiels.



Association nationale
des retraités fédéraux

**PARTENAIRE
PRIVILÉGIÉ**



GAGNEZ

**APPELÉZ POUR UNE SOUMISSION
ET COUREZ LA CHANCE DE GAGNER
UN AN D'ÉPICERIE!¹**

JOHNSON 

ASSURANCE

HABITATION · AUTO · VOYAGE

Johnson Assurance est un nom commercial de Johnson Inc. (« JI »), un intermédiaire d'assurance agréé qui fait affaire sous le nom de Services d'assurance Johnson en Colombie-Britannique et Johnson Inc. au Manitoba. Au Québec, les polices d'assurance habitation et auto sont souscrites auprès de la Royal & Sun Alliance du Canada, société d'assurances (« RSA »), qui en outre traite les demandes de règlement, et dans le reste du Canada, elles sont principalement souscrites auprès d'Unifund, Compagnie d'Assurance (« UCA »), qui elle aussi traite les demandes de règlement. Les garanties et avantages décrits ne s'appliquent qu'aux polices d'assurance souscrites auprès d'UCA ou de la RSA. L'assurance auto n'est pas offerte en Colombie-Britannique, en Saskatchewan ni au Manitoba. Les assurances habitation et auto ne sont pas offertes au Nunavut. JI, RSA et UCA sont des filiales apparentées. Des critères d'admissibilité, des restrictions, des exclusions et des frais ou restrictions supplémentaires peuvent s'appliquer ou varier selon la province ou le territoire. ¹Les milles de récompense AIR MILES^{MD} ne sont accordés qu'au titre des polices ordinaires d'assurance habitation et auto souscrites auprès d'UCA ou de la RSA (au Québec). Lors d'un paiement de primes, un (1) mille de récompense est accordé pour chaque tranche de 20 \$ de prime (taxes incluses). Les milles de récompense ne sont pas offerts en Saskatchewan ni au Manitoba et sont limités à 15 milles de récompense AIR MILES par mois, par police d'assurance pour les résidents du QC. ^{MD/MC}Marque déposée/de commerce d'AM Royalties Limited Partnership, employée en vertu d'une licence par LoyaltyOne, Co. et Johnson (au nom d'UCA), et au Québec, Roins Financial Services Limited. ¹AUCUN ACHAT N'EST NÉCESSAIRE. Le concours se déroule du 1^{er} mai 2021 au 30 avril 2022 et est offert aux résidents autorisés du Canada (sauf au Nunavut) qui, au moment de leur participation : (1) ont atteint l'âge de la majorité dans leur territoire de résidence et (2) sont membres d'un groupe reconnu (sauf les membres d'un groupe du secteur des soins de santé ou du secteur de l'éducation) par JI et avec lequel Johnson Inc. a conclu une convention d'assurance. Un (1) prix de 15 000 \$ CA est offert. Les probabilités de gagner dépendent du nombre total de bulletins de participation admissibles reçus. Question d'habileté mathématique obligatoire. Règlement du concours : <https://www.johnson.ca/epicerie>

LE RETOUR À LA NORMALE

JEAN-GUY SOULIÈRE

Les restrictions sur la COVID-19 s'allègent; les vaccins sont administrés. Il est temps de commencer à reconstituer notre bassin de membres.

Alors que nous sortons de la pandémie, il est important de reprendre la normalité là où nous avons dû la laisser en mars 2020. Cette année-là, l'Association avait connu une croissance par rapport à l'année précédente. La pandémie a nui à cette croissance et, malheureusement, Retraités fédéraux a subi une réduction importante de 6,3 % de son bassin de membres durant cette période.

Toute diminution est alarmante, mais si nous examinons la situation de manière réaliste, à titre d'association sans but lucratif, nous nous en sommes mieux sortis que la plupart des autres organismes semblables et notre situation financière est encore plus solide qu'avant la pandémie. Cela dit, chacun d'entre nous qui croyons que notre organisation joue un rôle crucial de protection de nos pensions et prestations a un rôle à jouer dans l'augmentation de notre bassin de membres. Le défi consiste à encourager des retraités de la fonction publique, des Forces armées canadiennes et de la GRC qui ne sont pas membres de l'Association à le devenir.

Je le fais sur le plan personnel et je suis fier de dire que j'ai récemment recruté deux membres sur le terrain de golf et un autre dans mon immeuble d'appartements.

Vous pouvez le faire aussi. Invitez des fonctionnaires retraités à consulter retraitesfederaux.ca. Dites-leur que, même si notre régime de pension à prestations déterminées ne risque pas de devenir un régime à prestations cibles dans un avenir immédiat au niveau fédéral, de nombreuses provinces avancent dans ce sens. Le gouvernement fédéral finira par envisager cette option. En fait, il l'a fait il y a quelques années avec le projet de loi C-27, qui aurait modifié les régimes de pension à prestations déterminées d'employeurs sous réglementation fédérale, comme Postes Canada. La coalition que Retraités fédéraux avait mise sur pied et présidée a réussi à faire mourir le projet de loi au Feuilleton.

Ces attaques se poursuivront et la meilleure assurance consiste à avoir une Association solide pour les protéger tous. Les chiffres comptent, et nous devons donc accroître notre bassin de membres. Je ne mentionnerai pas ici l'importance de l'Association et l'influence qu'elle exerce, mais je vous encourage à consulter régulièrement son site Web. Si chacun d'entre nous recrutait un membre, notre Association serait beaucoup plus importante. Saviez-vous que notre Méga campagne de recrutement a été lancée ce mois-ci et offre la chance de remporter un grand prix de 10 000 \$ en argent comptant et de nombreux autres prix fabuleux pour chaque nouveau membre que vous référez? (Pour en savoir plus, voir la page 47.)

Dans un autre ordre d'idée, Retraités fédéraux a été une organisation modèle par rapport à l'aide et à l'information offertes à ses membres tout au long de la pandémie.



Jean-Guy Soulière, président de l'Association nationale des retraités fédéraux (Retraités fédéraux).

Nos messages à nos membres étaient uniformes, fréquents et précis, transmettant toujours des décisions basées sur la sécurité et la santé de nos membres et de nos conseillers médicaux (fonctionnaires). Les activités de défense des intérêts de l'Association n'ont jamais été aussi dynamiques et productives, et nous avons offert des services sans faille aux membres et aux sections. Le conseil d'administration national s'est rencontré mensuellement pour prendre les décisions requises. Je suis très fier d'être président d'une organisation aussi importante et influente. Nos bénévoles devraient être fiers de leurs contributions et de la force de notre bassin de membres. ■



TABLE DES MATIÈRES

- 3 MESSAGE DU PRÉSIDENT**
- 5 CHER SAGE**
- 6 UNE DOUBLE DOSE DE NORMALITÉ**
Alors que la vaccination se poursuit partout au Canada, les retraités se remémorent les aspects de leur vie qui leur ont le plus manqué et qu'ils veulent retrouver. **HOLLY LAKE**
- 10 RELANCER LES SOINS DE LONGUE DURÉE**
Les groupes d'âinés revendiquent de nouvelles normes nationales et une stratégie exhaustive pour les âinés dotée d'un engagement à travailler sur les soins aux personnes âgées. **MARG BRUINEMAN**
- 14 QUAND LE MARIAGE TOURNE MAL**
Dans plusieurs provinces, le mariage révoque un testament et certains individus cherchant à exploiter des âinés vulnérables s'en sont servis à leur avantage. **MARG BRUINEMAN**
- 17 LES SONS DE L'AUTOMNE**
Après des mois d'isolement, entendre le monde qui nous entoure devrait devenir une priorité encore plus grande.
- 18 L'INTÉRÊT D'AVOIR DES DÉFENSEURS DES ÂINÉS**
Retraités fédéraux milite pour la nomination de défenseurs des âinés dans les provinces, plutôt que des ministres des Âinés, car les défenseurs sont indépendants et responsabilisent les gouvernements. **JEAN-SEBASTIEN CÔTÉ**
- 22 UN SAC QUI REVIENT DE LOIN**
Perdu depuis la Deuxième Guerre mondiale, le sac à dos du père de Lise Saint-Laurent Fleury, une membre de Retraités fédéraux, a été retrouvé dans une grange en Italie. **PETER SIMPSON**
- 23 ÉLECTIONS FÉDÉRALES DE 2021**
Votre trousse de défense des intérêts.
- 27 BILAN SANTÉ**
Les gouvernements doivent en faire plus pour lutter contre l'isolement social chez les âinés. **JESSICA SEARSON**
- 29 INFOPENSIONS**
En 2020, les régimes de retraite ont réalisé leur meilleur rendement en 20 ans. **PATRICK IMBEAU**
- 30 LE COIN DES VÉTÉRANS**
En 2015, les libéraux ont promis d'éliminer la clause du mariage après 60 ans, mais ne l'ont pas encore fait. **JENNIFER CAMPBELL ET MARG BRUINEMAN**
- 31 LE GRAND VIRAGE CANADIEN**
Malgré le confinement, les Canadiens ont acheté de nouvelles maisons.
- 32 VOTRE DESTINATION VOUS ATTEND... MAIS LISEZ D'ABORD CECI**
Une nouvelle année d'assurance signifie certains changements apportés à votre assurance voyage MEDOC^{MD}.
- 34 À LA RECHERCHE DE MEMBRES POUR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION NATIONAL**
Nous avons entamé notre recherche annuelle de personnes dynamiques ayant la motivation, les connaissances et la volonté de devenir des leaders bénévoles.
- 36 LE BÉNÉVOLAT À SON MEILLEUR**
Trois membres exemplaires et une section dynamique ont remporté les prix pour le bénévolat en 2021. **JENNIFER CAMPBELL**
- 39 DERNIÈRES NOUVELLES**
- 41 VOTRE SECTION EN BREF**
- 45 AVIS DE DÉCÈS**
- 46 RECRUTEMENT ET SERVICES AUX MEMBRES**

SAGE

SAGE EST LA VOIX DE RETRAITÉS FÉDÉRAUX

ÉDITEUR

Andrew McGillivray, directeur des communications, du marketing et du recrutement

RÉDACTRICE EN CHEF

Jennifer Campbell

GESTIONNAIRE DES PUBLICATIONS

Karen Ruttan

COORDONNATEUR À LA RÉDACTION ET À L'ÉDITION

Alex Charette

COLLABORATEURS

Amy Baldry, Marg Bruineman, Jean-Sébastien Côté, Patrick Imbeau, Holly Lake, Jessica Searson, Peter Simpson

SERVICES DE TRADUCTION

Annie Bourret, Sandra Pronovost, Lionel Raymond

INFOGRAPHIE

The Blondes – Branding & Design

IMPRESSION

Dollco Printing

COMITÉ DE RÉDACTION DES PUBLICATIONS

Connie Kehler, Rick Brick, James Nicholson, Megan Williams

Pour écrire à la rédactrice en chef ou pour communiquer avec l'Association nationale des retraités fédéraux :

865 chemin Shefford, Ottawa ON K1J 1H9
sage@retraitesfederaux.ca

Le magazine Sage est publié sous licence.
Publication n° 40065047 ISSN 2292-7174

Les exemplaires non distribués doivent être retournés à l'adresse suivante :
Association nationale des retraités fédéraux
865 chemin Shefford, Ottawa ON K1J 1H9

Pour les abonnements ou toute information à des fins publicitaires dans Sage, composez le 613.745.2559, poste 300

Prix au numéro : 4,95 \$
L'abonnement annuel pour les membres est de 5,40 \$ et est inclus dans l'adhésion à l'Association. L'abonnement annuel pour les non-membres est de 14,80 \$. Les non-membres peuvent communiquer avec l'Association nationale des retraités fédéraux pour s'abonner.

Le contenu du magazine Sage — y compris les opinions sur les finances, d'ordre médical et sur la santé — est fourni à titre informatif seulement et ne remplace en aucun cas les conseils d'un professionnel.

CHER SAGE

Continuez à nous envoyer des lettres et des courriels! Adresse postale :

Association nationale des retraités fédéraux
865 chemin Shefford
Ottawa (Ontario) K1J 1H9

Adresse électronique :
sage@retraitesfederaux.ca

Les lettres ont été révisées pour respecter la grammaire et l'espace alloué.

Cher Sage,

Il serait intéressant que votre revue publie des articles sur le dédommagement de Phénix aux retraités, qui n'a pas encore été versé. Les travailleurs actuels ont reçu leur compensation en mars, nous sommes en droit de savoir ce qui se passe.

Vous serait-il possible de faire un suivi régulier? Ce serait grandement apprécié. Ça traîne depuis des mois et il ne se passe rien. Votre revue est sans doute le seul moyen d'avoir une mise à jour sur ce droit d'être compensé et également d'être informé. Merci et bravo à tous les collaborateurs!

Céline Guilbert, Trois-Rivières

Merci de votre lettre. Consultez le premier article de la page 39.

Cher Sage,

Dans son article du numéro de juin, Laura Neilson Bonikowsky a expliqué les options d'assurance-vie disponibles en termes faciles à lire, avec de bons conseils. J'en ferai part à ma famille et à mes amis.

Cordialement,
Bob Mawson, Winnipeg

Cher Sage,

J'ai toujours hâte de lire mon exemplaire de Sage. Tous les articles présentent de l'intérêt pour la plupart des retraités.

Dans le numéro de l'été 2021, deux articles (« Le budget de 2021 et les aînés » de Mick Gzowski et « Défense des intérêts en action » d'Amy Baldry) ont retenu mon attention. Bien rédigés et traitant en profondeur de deux sujets connexes, ils présentaient des faits opposés sur les mérites des soins à domicile par rapport aux foyers de soins de longue durée (SLD).

Amy Baldry fait une déclaration incontestable : « Les soins à domicile peuvent améliorer les résultats de santé et réduire les coûts, mais ils ne sont toujours

ni reconnus ni financés adéquatement. » Dans son analyse du budget de 2021, Mick Gzowski présente deux chiffres, mais sans commenter leur relation :

1. 3 000 000 000 \$ pour assurer le maintien des normes sur les SLD;
2. 90 000 000 \$ pour une initiative sur le vieillissement à la maison.

Non, il ne manque pas de zéros à cette deuxième ligne, même si le commentaire d'Amy Baldry le suggère. Le gouvernement fédéral prévoit de consacrer aux soins à domicile trois pour cent du montant qu'il consacrerait aux SLD.

Il y a quelque chose qui cloche sérieusement dans le raisonnement de ce gouvernement. Les résidents des foyers de SLD ne sont pas tous physiquement, mentalement ou financièrement capables de rester à la maison, mais un grand pourcentage d'entre eux le pourraient. Ils y seraient plus en sécurité et plus heureux, et coûteraient moins cher au public si cela devenait une priorité. Pourquoi n'en est-il pas ainsi, alors?

Christopher Morry, Rockland, Ont.

Tant les SLD que les soins à domicile sont nécessaires et ont besoin d'un financement adéquat. Il est certainement vrai que les soins à domicile reçoivent beaucoup moins de financement que les SLD.

Avis à tous les membres de Retraités fédéraux

Le montant de 5,40 \$ de votre cotisation annuelle représente le paiement de votre abonnement au magazine Sage.

(4 magazines par an, à 1,35 \$ le numéro)



Association nationale
des retraités fédéraux

National Association
of Federal Retirees

PETITES VICTOIRES DE VACCINATION

Alors que la vaccination se poursuit partout au Canada, les retraités se remémorent les aspects de leur vie qui leur ont le plus manqué et qu'ils veulent retrouver.

HOLLY LAKE

On n'est jamais trop vieux pour s'ennuyer de sa mère. Pour Gary Springer, être séparé de sa mère au cours des 17 derniers mois s'est avéré des plus difficile.

Elle habite dans un foyer de soins à Ottawa et la COVID-19 avait interdit les visiteurs.

«Cela a été vraiment dur», confie le vétéran de l'Aviation royale canadienne. «Ma mère a bien pris soin de nous tous, ses enfants. La confier à quelqu'un d'autre pour qu'on s'occupe d'elle, en quelque sorte, a été pénible.»

Avec ses frères et sœurs, il lui a parlé sur Zoom tous les samedis. Même si c'est mieux que rien, c'est loin d'être l'idéal, puisqu'elle a 102 ans et n'est pas versée en technologie.

«La plupart du temps, elle ne fait que somnoler pendant que nous lui parlons. Parfois, une mention éveille ses souvenirs.»

Alors que les mois s'éternisaient, la voir était la raison pour laquelle il attendait avec impatience de se faire vacciner. Après sa deuxième dose en juin, il avait hâte à leurs retrouvailles.

«Je veux simplement voir si elle a changé et comment elle réagit», mentionne M. Springer. «Elle ne vivra pas éternellement. Tout ce que je veux, c'est la voir, lui tenir la main et peut-être obtenir une réaction.»

Après son premier entretien avec Sage, il a finalement pu voir sa mère le 7 juillet.

«Je dois admettre que c'était tout un cadeau. J'étais heureux. Ma femme l'était aussi. Nous avons surpris maman et nous avons dû briser la glace et lui raconter un peu notre histoire et ce qui s'était produit depuis la dernière fois où nous l'avions vue», poursuit M. Springer. «Nous avons eu une bonne conversation. Elle était plutôt bavarde, comparativement à nos discussions avec elle sur Zoom, ce qui faisait plaisir à voir.»

Pouvoir de nouveau passer du temps avec elle est sans conteste le principal avantage de la vaccination.

«Maman est forte, mais je pensais ne jamais la revoir à cause du virus et des restrictions. On ne sait jamais quand quelqu'un va nous quitter, à cause de ça ou d'autre chose», précise M. Springer.

Après une heure ensemble, il a trouvé difficile de la laisser.

«Elle semblait esseulée. Elle reste assise, seule dans sa chambre, jour après jour. Je ne peux pas me l'imaginer. Nous allons donc la visiter chaque semaine et la tenir occupée. Je ne veux pas qu'elle reste simplement assise là, seule, qu'elle s'éteigne et nous quitte.»

Une nouvelle normalité

La pandémie a été un passage difficile pour plusieurs, en raison des restrictions sur les endroits où aller, sur ce qu'on pouvait faire et sur qui on pouvait voir.

À mesure que les taux de vaccination grimpent à travers le pays et que les restrictions sont levées, on observe un certain retour à la normale, ou plutôt une nouvelle normalité. Les retrouvailles avec des proches sont de plus en plus fréquentes et les gens ont hâte de retrouver leurs activités de prédilection.

Néanmoins, les gens n'aspirent pas tant à ce que les choses se passent comme avant. En s'appuyant sur un sondage effectué auprès de plus de 1 000 Canadiens en avril et en mai pour le *National Post*, John Wright, vice-président directeur chez Maru Public Opinion, a indiqué à ce quotidien que les Canadiens recherchent la stabilité dans cette nouvelle normalité. Et, en raison de la

PHOTO Après ne pas l'avoir vue pendant 17 mois, Gary Springer emmène sa mère, Elta, faire une promenade en juillet. Photo : Dave Chan

façon dont ils ont été forcés de s'adapter, ils veulent que la société suive la cadence.

«Nous émergeons dans une société changée baignée d'un nouveau soleil», précise M. Wright.

Des larmes de joie

Cette lumière au bout du tunnel peut émouvoir au point de verser des larmes.

Lorsque Joan Hurren a appris qu'elle allait recevoir sa première dose, elle a pleuré.

«J'étais tellement, tellement soulagée. Cela m'a frappée», explique la commis retraitée de l'Agence des services frontaliers du Canada de Fort Erie, en Ontario.

Elle a maintenant eu sa deuxième dose et espère que ce soit le cas pour tous ceux qui le peuvent.

«Personnellement, cela a fait toute la différence pour me sentir à l'aise d'être entourée de gens et ne plus m'inquiéter de contracter le virus. Mon mari souffre d'un problème cardiaque. Nous sommes dans un groupe d'âge plus à risque», souligne M^{me} Hurren, âgée de 70 ans.

Même si le couvre-visage et le lavage des mains feront partie intégrante de sa vie

pour encore un bon moment, elle savoure les petits bonheurs dont elle a été privée si longtemps, notamment les repas sur une terrasse avec des amis et des proches qui sont vaccinés.

«Ce qui me manquait le plus, c'était d'aller au restaurant. Nous tenions ces choses pour acquises, mais ce n'est plus du tout mon cas désormais. Je m'ennuyais de regarder les gens et de sourire», explique-t-elle.

Grande amatrice de magasinage, M^{me} Hurren a découvert Amazon pour soulager ce besoin lorsque les magasins étaient fermés. Cette relation s'est avérée éphémère.

«J'ai compris que j'avais besoin de beaucoup moins dans ma vie. Ce dont j'ai besoin, ce ne sont pas des choses matérielles. Ce n'est pas ce qui importe.»

Elle ne ressent d'ailleurs plus autant le besoin de socialiser, puisqu'elle explique qu'elle et son mari ont appris à se satisfaire de la compagnie de l'autre durant la pandémie.

«J'ai aimé être seule», poursuit M^{me} Hurren. «J'ignore si cela fait de moi une personne antisociale. Je pense que notre temps est

d'autant plus précieux désormais et nous sommes donc plus sélectifs par rapport aux personnes à qui nous le consacrons. Du moins, c'est mon cas.»

Tout comme plusieurs personnes qui ont accepté le grisonnement lorsque les salons de coiffure ont dû fermer, M^{me} Hurren ne regrettera pas les dépenses mensuelles de plus de 100 \$ pour faire teindre ses cheveux.

«Mais qu'est-ce qui me passe par la tête?, ai-je simplement décidé. J'aurai bientôt 70 ans. Pourquoi me préoccuper de mes cheveux?»

Forger des liens avec les animaux

Comme M^{me} Hurren, les priorités et les perspectives de Kathey Rowsome ont basculé à mesure que le monde entier fermait boutique et que la prise de conscience que la vie peut changer en un instant cheminait.

Avant la pandémie, elle passait beaucoup de temps à l'étable, près de Merrickville, en Ontario, à monter Kate, la jument qu'elle louait alors. En devant soustraire les activités sociales et le magasinage de son emploi du temps, le temps consacré là-bas a vite augmenté. Tout comme le lien de confiance entre elle et la jument.

«C'était ma passion, il y a 30 ans», dit M^{me} Rowsome. J'ai consacré plusieurs années à l'équitation, à m'entraîner et à participer à des compétitions. Puis, d'autres changements sont survenus dans ma vie.»

Elle a continué à faire de l'équitation dans ses temps libres depuis, mais pas avec la même intensité. Désormais, ayant trouvé Kate et ayant approfondi son lien avec elle au point de l'avoir achetée, elle rapporte que cela avait ravivé sa passion et son esprit de compétition.

«Lorsque le monde s'ouvrira de nouveau, j'aurai vraiment hâte de participer à des compétitions cet été», mentionne M^{me} Rowsome, évoquant quatre concours de dressage locaux à venir. Dans un monde



Photo : Kathey Rowsome

Lorsque la COVID-19 a frappé, Kathey Rowsome a commencé à passer plus de temps sur sa jument de location, à Merrickville, en Ontario. Depuis, elle a acheté la jument.

vacciné post-COVID-19, voyager avec son cheval et participer à des compétitions est en tête de sa liste de vie.

En cette période où tant de choses étaient perdues, elle juge que l'équitation a été un véritable cadeau.

«Faire un retour aux sources et avoir le réconfort de pratiquer de nouveau un sport que j'ai aimé toute ma vie m'a beaucoup aidée à surmonter la peur et l'incertitude d'ignorer comment tout cela allait finir.»

Trouver la bonne compagne pour cette aventure a été un facteur non négligeable.

«Ce qui est extraordinaire dans la relation que j'ai développée avec Kate, c'est l'âge et la sagesse de cette jument. Elle a beaucoup de vécu et de connaissances, avec une touche d'impertinence. Dès les premiers jours, elle a conquis mon cœur.»

Si la COVID-19 n'avait pas eu lieu, M^{me} Rowsome n'aurait pu profiter de cette expérience intense et des bienfaits de posséder un cheval de nouveau.

Une grande expérience à l'échelle mondiale

Pour Lisa Taylor, la double vaccination est l'espoir de remonter figurativement en selle, sur le terrain de curling. Passer du temps sur la glace est ce qui lui a le plus manqué. Même si elle a joué au golf cet été, elle continue d'agir comme auparavant, en portant un couvre-visage et en se limitant à son petit groupe d'amis à Brockville, en Ontario. M^{me} Taylor a mentionné que la dernière année et demie a été une grande expérience à l'échelle mondiale, que nous vivons toujours. À l'heure actuelle, s'aventurer dans le monde s'apparente à se tremper l'orteil dans l'eau pour en évaluer la température. Même si elle sait qu'il est temps de reprendre ses activités, elle n'est pas tout à fait prête pour le grand plongeon.

«Ne tentons personne prématurément, en essayant d'en faire trop, et trop rapidement», nuance M^{me} Taylor, une agente retraitée de la police militaire. «La composante réelle de cette expérience

Photo : Lisa Taylor



Lisa Taylor, de Brockville en Ontario, a bien hâte de reprendre le curling et les voyages. Dans cette photo, elle se trouve en Antarctique.

reste encore à venir durant l'automne et l'hiver. Nous saurons enfin si ces vaccins agissent. C'est pourquoi nous devons faire preuve de patience et y aller tranquillement, à petits pas. Nous nous attendons à ce que la science soit très claire. Pourtant, elle ne l'est pas. Elle ne peut pas l'être face à un nouveau virus.»

Ce qui lui revient constamment à l'esprit, c'est un panel auquel elle a assisté virtuellement l'année dernière. Deux spécialistes universitaires y avaient abordé le potentiel des clubs de curling d'agir comme des boîtes de Pétri pour la COVID-19, en raison de la température, de l'humidité et du manque de circulation ou de filtration d'air qui les caractérisent.

Autant M^{me} Taylor a envie de retourner sur la glace cet automne, autant elle surveillera attentivement les clubs qui rouvriront plus tôt.

«Je serai extrêmement prudente durant le premier mois pour observer comment les choses se déroulent», souligne-t-elle.

«Ce sera un test véritable pour mesurer nos résultats.»

Cela dit, elle prévoit de se rendre au Costa Rica en janvier, avec du désinfectant et des couvre-visages dans ses bagages. Comme la pandémie a annulé ses projets de voyage l'année dernière, elle a hâte d'explorer le monde hors de son divan.

Tous ne partagent cependant pas ce sentiment. Un récent sondage Léger Marketing indiquait que près des deux tiers des Canadiens ne sont pas encore prêts à partir en vacances après la pandémie, car 62 % des répondants étaient également répartis entre s'abstenir de faire tout projet de voyage et n'avoir aucunement envie de voyager dans un avenir rapproché.

Prêt pour le décollage

M. Springer n'est pas de ces derniers. Même si un remplacement de genou l'a forcé à rester à domicile depuis l'automne dernier et à communiquer avec sa collectivité grâce à un groupe de quartier qu'il a créé sur Facebook, il lui tarde de quitter le porche avant de sa maison. Ses enfants et ses petits-enfants sont en Floride et en Alberta, et sa fille prévoit de louer un logement en Arizona cet hiver. Armé de son deuxième vaccin, il est soulagé, confiant et impatient de sortir explorer le monde de nouveau.

«Nous aimerions pouvoir les accompagner», ajoute M. Springer, évoquant son épouse Brenda et lui-même. «Comme ils nous manquent tous énormément, c'est notre rêve à l'heure actuelle.» ■

.....
Holly Lake est une rédactrice indépendante établie à Dartmouth, en Nouvelle-Écosse.



RELANCER
LES SOINS DE LONGUE DURÉE

Les groupes d'aînés revendiquent de nouvelles normes nationales et une stratégie exhaustive pour les aînés dotée d'un engagement à travailler sur les soins aux personnes âgées.

MARG BRUINEMAN

Lorsque la pandémie a frappé les aînés vulnérables vivant dans des foyers de soins de longue durée avec des conséquences particulièrement tragiques, Gloria M^cKibbin a estimé qu'il était temps d'agir.

Forte d'une riche expérience dans le domaine des soins de santé, cette épouse survivante d'un retraité fédéral s'est impliquée dans l'Association nationale des retraités fédéraux comme agente de programme de défense des intérêts pour les sections de l'Ontario.

«Lorsque j'ai vu les ravages dans les foyers de soins de longue durée, j'ai voulu m'impliquer de nouveau», dit cette aînée du sud de l'Ontario qui, par coïncidence, est devenue la principale aidante naturelle de sa mère à peu près au même moment.

Les revendications de Retraités fédéraux sur de nouvelles normes nationales pour les soins de longue durée et les soins à domicile se font entendre de plus en plus fort, à la perspective d'une prochaine élection fédérale. Et Retraités fédéraux ne prêche pas dans le désert. Des appels similaires ont été lancés par le Conseil des Canadiens, le National Institute on Ageing, la Coalition canadienne de la santé ainsi que l'Association canadienne des soins de longue durée. Des aspects ont même été repris par certains politiciens fédéraux et le gouvernement actuel.

Retraités fédéraux demande au gouvernement fédéral de mettre en œuvre une stratégie nationale exhaustive pour les aînés comprenant une approche nationale coordonnée et réclamant que tous les gouvernements collaborent à une réforme des soins aux aînés et à la mise en œuvre de normes nationales pour les soins à long terme et les soins à domicile.

Selon Anthony Pizzino, directeur général de l'Association, la pandémie a mis à nu les réalités brutales des lacunes du

système, entraînant la mort d'un grand nombre d'aînés dans les foyers du pays et renforçant les appels sur les systèmes de soins à long terme et à domicile du pays. Il signale des incohérences dans tout le pays, dans les foyers privés et publics, ainsi que des déficiences révélant des problèmes très graves dans les soins de longue durée.

«Les conditions qui existent dans les foyers et les soins, ou l'absence de soins dans certains foyers» révèlent certaines des lacunes et des incohérences, dit M. Pizzino. «C'est vraiment pour cela que nous demandons non seulement une stratégie nationale sur les soins de longue durée, mais aussi qu'elle soit exécutoire. Il faut des normes minimales et un mécanisme pour les faire respecter.»

M. Pizzino croit que l'absence de normes exécutoires entraîne un manque d'uniformité dans les soins.

Un examen national des soins de longue durée, axé sur la mise en œuvre d'un cadre national garantissant un financement approprié, lié à des critères et à des normes de soins nationaux, s'impose.

Une nouvelle approche

Une stratégie nationale de planification du personnel de santé serait établie pour garantir que les bons travailleurs de la santé se trouvent au bon endroit et au bon moment. Elle permettrait aussi de reconnaître et de soutenir les aidants naturels, des partenaires essentiels dans la prestation des soins. L'examen doit être public, indépendant, fondé sur des preuves et tenir compte de l'opinion des aînés, des aidants naturels et des experts.

Certains suggèrent que la nouvelle approche s'inspire du système d'assurance-maladie du Canada. Lors de la création de ce dernier, seuls les soins médicaux et hospitaliers étaient inclus, explique Samir Sinha, directeur du service de gériatrie à l'Hôpital Mount Sinai de Toronto et des hôpitaux du University Health Network à Toronto. Les soins de longue durée sont devenus un «domaine orphelin», grandement

sous-financé. Alors que d'autres pays ont inclus l'assurance-médicaments et le soutien aux soins de longue durée dans leurs programmes universels de soins de santé, le Canada ne l'a pas fait.

Le résultat? Selon M. Sinha, également directeur de la recherche sur les politiques de santé au National Institute on Ageing et membre du comité technique chargé d'élaborer la nouvelle norme nationale sur les services de soins de longue durée, les codes postaux deviennent des loteries, certains endroits étant beaucoup mieux organisés que d'autres.

«Nous dépensons actuellement entre 22 et 24 milliards de dollars pour fournir des soins de longue durée. Les provinces et territoires doivent déterminer comment fournir des services de soins de longue durée. Tout varie : les niveaux de financement, les niveaux de couverture, l'organisation, la terminologie. Les hôpitaux se ressemblent d'une province à l'autre, mais les soins de longue durée sont très différents, non seulement entre les provinces et les territoires, mais même au sein d'une même province ou d'un même territoire», précise-t-il.

Le Canada consacre 1,2 % de son PIB aux soins de longue durée, contre 1,7 % pour la moyenne des pays de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), ajoute-t-il. Et le

Photo : Cpl Genevieve Beaulieu



Durant la crise de la COVID-19, des membres des Forces armées canadiennes ont été envoyés dans des foyers de soins de longue durée.



Photo : CJP Geneviève Beaulieu

Membre des Forces armées canadiennes dans un foyer de soins de longue durée à Verdun, au Québec.

Canada tend à dépenser la majeure partie de cet argent, soit 87 %, à garder de nombreux aînés dans des foyers, plutôt que chez eux. En moyenne, un pays de l'OCDE consacre les deux tiers de ses dépenses aux soins en foyer.

Plus de 430 000 Canadiens ont des besoins non satisfaits en matière de soins à domicile et 40 000 autres, voire plus, sont inscrits sur des listes d'attente, et un grand nombre languit à l'hôpital. Par conséquent, environ 15 % des lits d'hôpitaux sont occupés par des aînés « pris en otage », en raison du manque de places dans les foyers ou d'aide à domicile.

Et les Instituts canadiens d'information sur la santé ont rapporté l'automne dernier qu'une personne sur 12 qui aboutit dans un foyer de soins pourrait être soutenue dans la communauté.

Selon M. Sinha, ce qui manque au cœur de ce système hautement rigide, c'est un rôle défini pour le gouvernement fédéral, comme pour l'assurance-maladie avec la *Loi canadienne sur la santé*.

Depuis les ravages de la pandémie chez nos aînés, le gouvernement libéral discute de la mise en œuvre de normes de soins de longue durée nationales, confirmée dans le discours du Trône de l'automne dernier et suivi de lettres de mandat aux ministres des Aînés et de la Santé.

Alors que la première vague de la pandémie battait son plein, cinq députés libéraux

ont demandé au gouvernement de mettre en œuvre des normes nationales exécutoires visant les foyers de soins de longue durée du Canada. Et, plus tôt cette année, le chef du NPD, Jagmeet Singh, a déclaré que les foyers de soins de longue durée à but lucratif devraient être éliminés progressivement, demandant au gouvernement de les transformer en foyers sans but lucratif. Cette déclaration faisait suite à son soutien antérieur à une stratégie nationale qui comprendrait les mêmes principes que la *Loi canadienne sur la santé*.

Plus tôt cette année, le chef conservateur Erin O'Toole a rejeté l'idée d'imposer des normes nationales aux foyers de soins de longue durée. Au lieu d'une approche du sommet à la base, il a suggéré un partenariat avec les provinces, qui assurent la prestation des soins de santé et des soins de longue durée.

Définir le rôle fédéral

Steven Staples, directeur national des politiques et de la défense des intérêts de la Coalition canadienne de la santé, souhaite que le gouvernement ne se contente pas d'un accord avec les provinces, mais que tout soit codifié par une loi, liant le financement à des normes minimales.

« On en a fait bien peu sur ce dossier, malgré le fait qu'il a été discuté à l'origine l'été dernier et qu'il soit devenu une politique ou un engagement du gouvernement dans le discours du Trône d'octobre dernier, et qu'il a également été inclus dans la lettre de mandat supplémentaire qui a été publiée en janvier », explique M. Staples.

Avec la reprise de l'économie, il craint que l'enjeu ne disparaisse facilement de la conscience publique. Mais les groupes sont déterminés à ce qu'il reste en tête des préoccupations lors des prochaines élections fédérales. « Tout parti politique qui ignore cet enjeu le fait à ses risques et périls », souligne M. Staples.

Retraîtée depuis six ans après une carrière de 28 ans dans les soins de santé, M^{me} M^cKibbin prend désormais soin de

sa mère de 93 ans, et le système de soins actuel lui cause une certaine frustration.

Sa mère vivait de façon autonome lorsqu'elle s'est cassé le pied, ce qui l'a fait entrer dans les systèmes de santé, de retraite et de soins à domicile alors que la pandémie s'abattait sur le Canada.

Au moment du retour de sa mère, alors âgée de 92 ans, à son appartement, M^{me} M^cKibbin s'est heurtée à un mur.

« À sa sortie de l'hôpital, nous avons demandé des soins à domicile. On nous a dit qu'elle n'avait pas besoin de soins à domicile, que tant qu'elle pouvait se faire un sandwich, elle pouvait vivre seule », décrit M^{me} M^cKibbin, ajoutant que d'autres aspects du système de soins ont fonctionné à merveille, comme les six semaines que sa mère a passées dans une maison de retraite pour se remettre de sa fracture au pied.

Entre-temps, sa mère, légalement aveugle d'un œil et malvoyante de l'autre, qui marche avec un déambulateur et porte une prothèse auditive, a subi une série de mini-AVC et est atteinte de démence précoce. Elle a abouti chez M^{me} M^cKibbin, qui a finalement pu obtenir des soins à domicile deux fois par semaine, grâce à une demande urgente d'un gériatologue. Après plusieurs tentatives, elle a également réussi à inscrire sa mère sur une liste d'attente de deux ans pour un foyer de soins de longue durée.

M^{me} M^cKibbin apprécie la stratégie de Retraités fédéraux et entrevoit un avenir prometteur si elle est adoptée. Mais elle souhaite également se faire entendre et espère que le processus comprendra des consultations et des commentaires des parties prenantes, ainsi que des personnes travaillant dans le système actuel.

« J'ai de très bonnes idées pour le moment où on commencera à définir les normes », ajoute-t-elle, laissant entendre que si elle ne participe pas au processus, elle aimerait envoyer une proposition. ■

Rédactrice primée, **Marg Bruineman** vit à Barrie, en Ontario.



Un service de sans-fil **abordable** et **fiable** pour vous aider à garder le contact

Rabais exclusifs pour les membres de Retraités Fédéraux

10 % DE RABAIS
sur nos forfaits Voix et textos¹

15 % DE RABAIS
sur nos forfaits de données¹

Forfait Intelligent de 1 Go

~~30 \$~~
Rabais 10 %
27 \$ /mois¹



moto e pour 0^{\$2}

- 1 Go de données
- Minutes **illimitées**
- Messages **illimités**

Pourquoi choisir ce forfait ?

- ✓ Donne la tranquillité d'esprit à la maison et sur le pouce
- ✓ Restez en contact quand vous en avez le plus besoin
- ✓ Des fonctionnalités essentielles, pas de gadget

Forfait Intelligent de 6 Go

~~45 \$~~
Rabais 15 %
38²⁵ \$ /mois¹



NOUVEAU !
moto g power pour 0^{\$2}

- 6 Go de données
- Minutes **illimitées**
- Messages **illimités**

Pourquoi choisir ce forfait ?

- ✓ Parcourez Internet et accédez aux courriels
- ✓ Téléchargez les applis de votre choix
- ✓ Capturez des moments grâce à de meilleures photos

Les forfaits incluent les minutes partout au Canada, la boîte vocale, l'afficheur du numéro et du nom.

1 844 483-2294 | sansfil.simplyconnect.ca/retraites-federaux

✓ Forfaits pancanadiens à partir de **16²⁰ \$/mois¹**

✓ **Forfaits Canada/États-Unis** pour « snowbirds »

✓ Grand choix de téléphones à partir de **0^{\$2}**

✓ Couverture réseau LTE nationale **fiable**

L'offre est en vigueur jusqu'au **31 octobre 2021** ou dans la limite des stocks et peut être modifiée sans préavis. **1** Le rabais de 10 % s'applique aux frais mensuels des forfaits Voix et textos, et le rabais de 15 % s'applique aux frais mensuels des forfaits avec données. Le rabais s'applique tant que vous êtes membre de l'Association nationale des retraités fédéraux, et ne peut pas être combiné avec les forfaits Apportez votre propre téléphone, pour les forfaits Tablettes et Téléphone résidentiel sans-fil. **2** Le prix de l'appareil et le forfait mensuel minimum s'appliquent pour chaque ligne, et varient selon le contrat et le forfait choisi. Des frais de résiliation anticipée s'appliquent avec un contrat de 2 ans. Certaines conditions s'appliquent, appelez le 1 844 483-2294 ou visitez sansfil.simplyconnect.ca/federal-retirees pour plus de détails.

QUAND LE MARIAGE TOURNE MAL

Dans plusieurs provinces, le mariage révoque un testament et certains individus cherchant à exploiter des aînés vulnérables s'en sont servis à leur avantage.

MARG BRUINEMAN

L'inquiétude suscitée par l'exploitation d'une population vieillissante vulnérable aux mariages de prédation a produit des appels dans tout le pays en faveur d'une protection accrue par la loi.

Dans toutes les provinces sauf quatre, le mariage révoque un testament. Dans la plupart des provinces, un conjoint a droit à la succession de l'autre du simple fait du mariage, à moins d'un nouveau testament. Cela laisse certaines personnes, notamment celles dont les capacités cognitives diminuent, exposées à la possibilité d'un mariage de prédation.

La Colombie-Britannique, l'Alberta et la Saskatchewan ont abrogé cette disposition, l'Ontario devrait bientôt emboîter le pas avec le projet de loi 245, et le Québec ne l'a jamais eue.

Mais même dans les provinces où un testament préexistant peut survivre à un mariage, on craint que le test de la capacité de se marier au Canada ait un seuil si bas que les personnes âgées et les autres personnes dont la capacité est réduite soient des cibles faciles pour les voleurs

et les fraudeurs qui ont d'autres moyens d'accéder à la richesse de leur nouveau conjoint dans le cadre du mariage.

Selon les avocats, cette préoccupation est renforcée par les recommandations de la pandémie en matière de distanciation physique, laissant de nombreuses personnes éloignées des membres de leur famille proche pendant de longues périodes.

« La pandémie a créé une situation d'isolement, d'aliénation et de séquestration accrues des personnes âgées », déclare l'avocate torontoise Kimberly A. Whaley, qui milite ouvertement en faveur du changement. « Par conséquent, notre communauté d'adultes en souffre davantage à tous les égards, en particulier pour l'exploitation financière, qui est bien plus facile à perpétrer maintenant. Personne ne fait attention. Tout le monde a une raison de ne pas être au courant de ce que fait une personne âgée isolée. »

« Les mariages de prédation sont simplement un autre type d'exploitation financière... Je constate de l'exploitation financière dans presque tous les cas qui passent la porte récemment. »

En plus des mariages de prédation, M^{me} Whaley constate d'autres types de relations de nature exploitante, dont

certaines ont pour seul but d'avoir accès au patrimoine d'une personne âgée, au moyen de son testament, de dons ainsi que du transfert d'actifs et de biens. En général, la cible n'a pas la capacité pleine et entière pour effectuer des transactions qu'elle peut être leurrée à faire par la ruse.

Selon M^{me} Whaley et Albert Oosterhoff, conseiller juridique à Whaley Estate Litigation Partners, l'élimination imminente, par l'Ontario, de la règle qui révoque les testaments après le mariage, n'est qu'une première étape. Le conjoint continue d'avoir d'autres droits importants, notamment celui de réclamer un paiement d'égalisation de la succession de la première personne qui décède et celui de réclamer une pension alimentaire à la succession.

« Il y a bien plus à faire que de se contenter d'abolir la disposition de révocation en raison du mariage », dit M. Oosterhoff. « Le simple test de la capacité de se marier est un gros problème auquel on ne pourrait remédier maintenant que par une loi. »

Selon Emily Clough, avocate à Vancouver, différentes actions nécessitent différents niveaux de capacité en droit. Le jugement et la capacité cognitive sont nécessaires pour gérer ses finances, par exemple. Mais le test de la capacité de se marier est considéré



Donna Walker était atteinte de la maladie d'Alzheimer lorsqu'un homme nettement plus jeune qu'elle l'a convaincue de l'épouser en secret et lui a fait signer une procuration. M^{me} Walker (à g.) est représentée avec sa nièce et représentante, Donna Devore-Thompson.

comme étant le plus bas de tous les seuils de capacité.

Même si le mariage ne révoque plus un testament en Colombie-Britannique depuis 2013, M^{me} Clough a soulevé la question de la capacité devant la Cour suprême de cette province. Elle constitue maintenant un exemple de la faiblesse du test à travers le pays.

La principale protagoniste de cette cause était Donna Walker qui, même en étant atteinte de la maladie d'Alzheimer, avait pu continuer à vivre de façon autonome dans son appartement en copropriété, avec l'aide de sa nièce, Donna Devore-Thompson, également sa mandataire.

Mais ce que sa nièce ignorait, c'est qu'un homme nettement plus jeune que sa tante s'était lié d'amitié avec cette dernière et l'avait emmenée voir un commissaire au mariage qui les avait secrètement unis. Il l'avait également emmenée chez un avocat pour être son mandataire et l'hériter de son appartement, son principal actif, dans son testament.

La cause est inhabituelle en ce sens qu'elle s'est rendue devant un tribunal, forçant ainsi une décision et créant un précédent.

« Le tribunal a reconnu que tante Donna était incapable de contracter ce mariage et de rédiger ce testament », explique M^{me} Clough. « La psychiatre gériatrique traitante a présenté des preuves convaincantes... elle a dit que peu

importe le test de la capacité de se marier, de contracter un mariage, M^{me} Devore-Thompson avait une capacité inférieure à cela. Il lui restait très peu de mémoire, très peu de fonctions cognitives. »

M^{me} Clough affirme qu'environ la moitié de ses causes portent sur la question de la capacité et qu'elle aimerait que le seuil de capacité pour le mariage soit plus élevé.

Le test actuel provient d'une ancienne loi britannique qui ne s'applique plus à la société d'aujourd'hui. Et pourtant, elle le considère comme essentiel.

« À mon avis, lorsque les gens se marient, cela entraîne un changement important », y compris les droits sur la succession de l'autre. Les conjoints deviennent les premiers à hériter en cas de succession non testamentaire ou lorsqu'il n'y a pas de testament, et ils ont la possibilité de demander à un tribunal de modifier le testament dans des endroits comme en Colombie-Britannique où le mariage ne révoque pas un testament. En vertu du droit de la famille, un conjoint a également qualité pour agir dans le cadre de la division des biens ou de la pension alimentaire pour conjoint, ainsi que des droits à certains partages de pension.

« Le fait de se marier déclenche un ensemble assez important d'intérêts et je dirais que notre loi actuelle... ne tient pas compte de ce qu'il en est réellement. Et peut-être faudrait-il faire valoir que les gens

devraient être capables de comprendre le résultat réel de l'acte de se marier », dit-elle.

Cela dit, toute réforme législative visant à protéger les personnes contre les prédateurs doit trouver un juste équilibre. Il faut aussi protéger les droits des personnes atteintes de troubles cognitifs qui souhaitent se marier.

Au Manitoba, une proposition vise à abolir la révocation automatique d'un testament lors d'un mariage ultérieur. Et, même si cette question est considérée comme préoccupante dans l'Est du Canada, aucune mesure importante n'y remédie, affirme Sarah M. Almon, qui pratique le droit successoral et fiduciaire à Halifax.

« À l'heure actuelle, le mariage a pour effet général de révoquer les testaments antérieurs dans toutes les provinces du Canada atlantique », dit-elle, ajoutant que chaque province a une législation légèrement différente. « Les praticiens du domaine se préoccupent certainement des mariages de prédation, comme ailleurs au Canada, car les gens vivent plus longtemps. »

Dans son travail, M^{me} Almon vérifie souvent la capacité d'une personne. Mais les avocats n'interviennent généralement pas au moment du mariage. Il incombe donc aux amis et à la famille de surveiller les proches, en particulier les personnes âgées dont l'acuité mentale peut diminuer.

« Étant donné qu'il est difficile de réparer les dommages causés par un mariage de prédation, qui peuvent ne se manifester que plusieurs années après le mariage, nous devons tous être vigilants, car les Canadiens vivent plus longtemps et les mariages ultérieurs se produisent. Nous devons veiller sur les personnes les plus vulnérables de la société — nos aînés. » ■

Note de la rédaction : Pour une mise à jour sur la clause du mariage après 60 ans, surnommée « clause du mariage intéressé » dans la *Loi sur la pension de retraite des Forces canadiennes*, voir la page 30.

Donnez un cadeau qui déborde d'avantages tout au long de l'année!

Pour seulement 51,36 \$, vous pouvez désormais offrir une adhésion en cadeau à vos connaissances et à vos proches admissibles* (même s'ils ne sont pas à la retraite).

Chaque adhésion soutient nos initiatives pour protéger les pensions et les prestations fédérales, et permet de réaliser d'excellentes économies grâce à notre Programme des partenaires privilégiés, dont vous pouvez profiter tout au long de l'année.

Appelez-nous au **1.855.304.4700** pour passer votre commande dès aujourd'hui ou, pour en savoir plus, visitez retraitesfederaux.ca/cadeau.



Association nationale
des retraités fédéraux

National Association
of Federal Retirees

* Qui doivent recevoir ou cotiser
à une pension fédérale.

Les sons de L'AUTOMNE

Après des mois d'isolement, entendre le monde qui nous entoure devrait devenir une priorité encore plus grande.



Pendant la pandémie, le silence était souvent trop présent. Enfermés dans nos maisons, nous n'avons pas entendu les sons printaniers du retour des rouges-gorges, de la fonte des glaçons, des cris de joie des enfants courant dans des flaques d'eau boueuses. Même les sons de l'été — le plouf d'un plongeur dans la piscine, le cri d'un huard sur le lac, la mélodie d'un morceau de jazz flottant dans l'air d'un parc le premier soir d'un festival — étaient plus discrets, car les protocoles liés à la COVID-19 dictaient les événements et les déplacements. Aujourd'hui, alors que le monde s'ouvre grâce à l'accélération de la vaccination, l'automne est à nos portes. N'est-ce pas le moment idéal pour améliorer votre capacité à entendre le gazouillis des oiseaux, les sauts de vos petits-enfants dans les tas de feuilles ratisées et les cris des gens à bord des manèges des foires et expositions d'automne? Surtout après tous ces mois de confinement.

Bref, la vie vaut la peine d'être entendue. Il n'est donc pas exagéré d'envisager un dispositif qui vous permet de participer plus pleinement au monde qui vous entoure, surtout s'il s'agit d'un simple élément de technologie.

Le port d'une prothèse auditive peut rendre la vie plus excitante et plus attrayante. En voici quelques exemples ci-contre.

- **Apprécier une blague** : La plupart des gens admirent ceux qui ont un bon sens de l'humour et une prothèse auditive vous permet de montrer le vôtre. En riant en même temps que les autres, en lançant vos propres répliques spirituelles et en comprenant les blagues chuchotées, tout le monde sait que vous participez pleinement. Vous en avez fini de cacher votre vivacité d'esprit.
- **Entendre votre conjoint ou conjointe dans les moments romantiques** : Rien ne ruine le moment comme de devoir répéter nos mots doux à quelqu'un qui ne les entend pas.
- **Faire preuve de respect envers les autres** : Lorsque l'on n'entend pas assez bien la télévision, la radio ou d'autres appareils, il est très tentant d'augmenter le son. Aucun problème, jusqu'à ce que vous augmentiez le volume à un niveau de décibels insupportable pour l'ouïe des autres personnes. Respecter le confort des autres est une qualité que la plupart des gens trouvent extraordinairement attrayante.
- **Être fiable** : Il est rassurant de se fier à votre audition, pour vous et pour ceux qui vous entourent. Vos amis et votre famille peuvent être sûrs que vous avez entendu et compris ce qu'ils ont dit. S'ils ont besoin d'aide et vous appellent, il est rassurant de savoir que vous les entendrez et serez là.
- **Avoir confiance en soi** : Ceux qui se comportent avec confiance attirent les gens. Être capable de communiquer efficacement peut vous redonner la confiance que vous avez toujours eue, vous rendant plus «vous-même».

Chez HearingLife, chaque achat de prothèses auditives s'accompagne d'une politique de satisfaction ou remboursement de 90 jours. Si vous n'aimez pas ce que vous entendez après 90 jours, retournez votre ou vos prothèses auditives dans les 90 jours et obtenez un remboursement complet, sans frais dissimulés.

Si vous avez envisagé d'acheter des prothèses auditives dernièrement, il est facile d'en savoir plus sur ces appareils qui changent manifestement la vie. Visitez [HearingLife.ca/SAGE](https://hearinglife.ca/SAGE) ou appelez le 1-888-985-6398 et préparez-vous à #AllumerLaVie.

HearingLife est un partenaire privilégié de l'Association nationale des retraités fédéraux.

L'INTÉRÊT D'AVOIR DES DÉFENSEURS DES ÂÎNÉS

Retraités fédéraux milite pour la nomination de défenseurs des aînés dans les provinces, plutôt que des ministres des Aînés, car les défenseurs sont indépendants et responsabilisent les gouvernements.

JEAN-SÉBASTIEN CÔTÉ

Retraités fédéraux milite actuellement pour la nomination d'un défenseur des aînés indépendant en Alberta et, l'an dernier, a appuyé un projet de loi d'initiative parlementaire en Ontario pour instaurer un poste semblable dans la province.

Vous vous demandez peut-être « Pourquoi avoir un défenseur des aînés quand ces deux provinces ont des ministres des Aînés, tout comme le gouvernement fédéral? » C'est une bonne question, mais les défenseurs des aînés et les ministres des Aînés ont des rôles différents. Les uns servent des intérêts publics et les autres, des intérêts politiques.

Les ministres des Aînés, des représentants élus qui détiennent un portefeuille et un siège au cabinet, s'apparentent à ce qu'on appelait jadis des ministres d'État ou des ministres de second rang. Habituellement, ces ministres n'étaient pas des membres du cabinet, mais leur rôle se situait quelque part entre celui d'un secrétaire parlementaire et d'un ministre, et ils se

consacraient à un dossier d'une certaine importance pour le gouvernement. Un bon exemple serait la façon dont les ministres des Aînés de certaines provinces et de certains territoires relèvent principalement du ministre de la Santé (même si, à l'évidence, on s'attendrait à ce qu'un ministre des Aînés contribue à d'autres sphères).

PHOTO La protectrice des aînés de la Colombie-Britannique, Isobel Mackenzie, a été une dirigeante des plus franches sur de nombreux enjeux connexes.
Photo : Adrian Lam

Récemment, au niveau fédéral, les titres de « ministre d'État » ou de « ministre de second rang » ont été délaissés et ces personnes s'appellent, simplement, des ministres. Elles ont une place au sein du cabinet, ont habituellement un rôle plus discret, sans budget ni ministère précis doté de fonctionnaires, et la portée de leurs responsabilités (et leur budget) fait partie d'un autre ministère. Au niveau fédéral, la ministre des Aînés fait partie d'Emploi et Développement social Canada.

Pour la plupart des gouvernements, le portefeuille des aînés porte sur la santé d'une population en particulier (et, pour faire preuve de pragmatisme, d'une population qui vote). Dans certains cas, les gouvernements considèrent les aînés comme un groupe important devant être représenté au cabinet. Pour d'autres gouvernements, le portefeuille des aînés doit être coordonné par plusieurs ministères, comme ceux de la Santé, des Finances, du Développement social, des Transports, de la Planification urbaine, des Infrastructures et du Logement, entre autres. Il faut donc qu'une personne coordonne ces efforts interministériels pour réaliser les engagements et les mandats du gouvernement.

Dans l'un ou l'autre des cas, transformer le dossier des aînés en ministère entraînerait un fractionnement (division de parties du ministère de la Santé en un organisme plus petit) et une duplication ou un chevauchement, car les aînés ont des intérêts dans la santé, mais n'en sont pas les seuls utilisateurs. D'autre part, les préoccupations des aînés ne sont pas uniquement liées à la santé.

Il est évident qu'avoir un ministre pour faire avancer le « dossier des aînés » est logique pour les gouvernements fédéral, provinciaux ou territoriaux, et également pour les Canadiens, si le ministre a de la latitude, un mandat clair et des outils pour réaliser des objectifs politiques.

Un défenseur des aînés exerce des fonctions différentes. Au Canada, au cours des dix dernières années, quatre provinces

— la Colombie-Britannique, le Nouveau-Brunswick, Terre-Neuve-et-Labrador, et, jusqu'en décembre 2019, l'Alberta — ont nommé des défenseurs des aînés, habituellement par le lieutenant-gouverneur ou un ministre. Selon la loi, certains défenseurs des aînés sont nécessaires, pour faire rapport à l'assemblée ou au ministère de la Santé sur leur mandat chaque année. D'autres n'ont pas d'exigences de reddition de compte, mais peuvent choisir de le faire.

Tout comme pour les ministres, deux modèles de base existent actuellement. L'un d'eux considère la population des aînés comme un groupe vulnérable ayant des problèmes de santé. Les défenseurs du Nouveau-Brunswick et, anciennement, de l'Alberta, représentent bien ce modèle.

La Colombie-Britannique illustre bien l'autre modèle et, dans une moindre mesure, Terre-Neuve-et-Labrador. Ce dernier modèle précise que les enjeux liés aux citoyens âgés doivent être considérés d'un point de vue systémique et intersectionnel et ne se limitent pas à la santé. Leur législation stipule explicitement que les aînés ont des besoins en matière de santé, mais aussi de finances, de transport, de soins personnels et de logement.

Même si quelques provinces seulement ont des défenseurs des aînés, on demande des postes semblables partout au pays, y compris en Saskatchewan et en Ontario en 2020. La conversation sur la nécessité d'avoir un organisme indépendant du gouvernement qui défend les intérêts supérieurs des aînés et qui rend des comptes est à l'ordre du jour.



La protectrice des aînés de Terre-Neuve-et-Labrador, Suzanne Brake.

Ce qui distingue un défenseur des aînés d'un ministre des Aînés est son indépendance du gouvernement et des secteurs liés à l'hébergement et aux soins des aînés, ainsi qu'aux autres éléments importants pour cette population. Les défenseurs des aînés nommés par un lieutenant-gouverneur sont plus indépendants que ceux nommés par un ministre.

Toutefois, dans les deux cas, leur indépendance est consacrée, et si les médias apprenaient qu'un défenseur avait fait l'objet de pressions politiques pour prendre une décision précise, cela susciterait un tollé.

Les ministres et les défenseurs ne sont pas des rôles interchangeable. Pour être efficace, chacun peut jouer un rôle important en s'assurant que les politiques publiques axées sur les aînés sont priorisées et que le gouvernement et le secteur privé répondent à leurs besoins et servent leurs intérêts supérieurs. Les ministres fournissent des politiques, des stratégies et des cadres par rapport aux enjeux des aînés, alors que les défenseurs des aînés surveillent le respect des programmes et des politiques, reçoivent les plaintes, responsabilisent le gouvernement et le secteur, aident à naviguer dans le système, mènent des enquêtes et des recherches, et présentent des rapports et des recommandations pour informer les gouvernements.

Comme la population vieillit, le rôle des défenseurs des aînés prendra de l'importance. Tous les paliers de



Au Nouveau-Brunswick, Norman Bossé est le défenseur des enfants, des jeunes et des aînés.

Il est évident qu'avoir un ministre pour faire avancer le « dossier des aînés » est logique pour les gouvernements fédéral, provinciaux ou territoriaux, et également pour les Canadiens

gouvernement hésiteront probablement à créer des bureaux de défenseurs des aînés. Les gouvernements qui aiment les défenseurs ou les vérificateurs indépendants qui surveillent leur travail, les tiennent responsables, les blâment lorsqu'ils échouent et recommandent des changements dans leurs rapports annuels sont rares. On peut dire la même chose des secteurs liés à la santé et aux services sociaux des aînés, comme les chaînes de soins de longue durée, les agences de placement, les services alimentaires et les entreprises de services de conciergerie. On s'attend à ce que les secteurs qui doivent

être surveillés fassent du lobbying contre les défenseurs des aînés, particulièrement s'ils ont le pouvoir de convoquer des témoins lorsqu'ils enquêtent sur des enjeux.

Même s'il est souhaitable d'avoir des ministres des Aînés aux niveaux fédéral et provincial et que cela indiquerait l'engagement de gérer les véritables enjeux auxquels les aînés font face, des programmes et des politiques peuvent être exécutés sans de tels ministres. De plus, la création d'un ministère pour les aînés n'est pas logique, vu la nature du dossier.

Cependant, comme les aînés représenteront environ 25 % de la population dans 10 ans, les gouvernements seraient avisés de s'assurer d'être perçus comme prenant les politiques sur les aînés au sérieux, et quelqu'un doit responsabiliser les gouvernements et le secteur privé.

Les problèmes de santé et de vulnérabilité ne définissent pas les aînés. Toutefois, la COVID-19 nous a appris que nous ne pouvons pas compter sur des entreprises privées du secteur des soins des aînés, comme les fournisseurs de soins de longue durée, pour s'autoréglementer, ni sur les gouvernements pour s'assurer que les politiques et les programmes conçus pour les aînés sont appliqués avec des normes rigoureuses d'un océan à l'autre. ■

Jean-Sébastien Côté est l'agent des relations gouvernementales provinciales et territoriales de l'Association nationale des retraités fédéraux.



Association nationale des retraités fédéraux et Arbor Alliances

En tant que membre de l'Association nationale des retraités fédéraux, vous pouvez maintenant faire un peu plus facilement des plans plus économiques relatifs aux funérailles et au cimetière lorsque vous choisissez Arbor Memorial, la plus importante famille canadienne de fournisseurs d'arrangements.

Économisez 10 % sur les plans relatifs aux funérailles et au cimetière faits d'avance

Économies de **10%***

Économisez 5 % sur les plans relatifs aux funérailles et au cimetière faits au moment du décès.

Économies de **5%†**

PLUS! Registre familial de planification^{MC} de la succession GRATUIT
Pour planifier d'avance vos arrangements relatifs aux funérailles et au cimetière, composez le 1-877-301-8066 ou rendez-vous à ArborAlliances.ca dès aujourd'hui

 **Alliances**
par Arbor Memorial

 Association nationale des retraités fédéraux
PARTENAIRE PRIVILÉGIÉ

* Rabais de 10 % sur les derniers arrangements planifiés à l'avance, à l'exclusion des cryptes, qui sont assorties d'un rabais de 5 % si elles sont achetées à l'avance.
 † Pour les achats effectués en Ontario : rabais de 4 % sur les lotissements funéraires, les niches et les autres droits d'inhumation, à l'exclusion des cryptes hors terre. Rabais de 10 % sur tous les autres produits et services de cimetière.

Arbor Memorial Inc.

Chaque visage cache une histoire.



Chaque histoire parle de vous.

Votre don fait la différence dans la vie des Canadiens, de leurs proches aidants et des familles touchées par une maladie chronique et une maladie grave. Votre don à PartenaireSanté appuie les efforts de 16 organismes caritatifs de la santé pour investir dans la recherche en santé, appuyer les services et l'éducation afin de contribuer à un Canada plus sain.



Faites un don dès aujourd'hui

Pour en savoir davantage,
visitez partenairesante.ca

iii PartenaireSanté
HealthPartners

La philanthropie au travail
Charities At Work



UN SAC QUI REVIENT DE LOIN

Perdu depuis la Deuxième Guerre mondiale, le sac à dos du père de Lise Saint-Laurent Fleury, une membre de Retraités fédéraux, a été retrouvé dans une grange en Italie.

PETER SIMPSON

Les canons du mois d'août est le titre d'un livre sur la Première Guerre mondiale très applaudi. Et « Les coïncidences du mois d'août » pourrait bien être le titre d'une histoire remarquable de la Seconde Guerre mondiale, et d'une famille du Québec.

En août 2018, Germaine Charest, mère de Lise Saint-Laurent Fleury et de ses quatre frères et sœurs, décède. M^{me} Fleury, qui vit à Gatineau, au Québec, et qui est à la retraite après une carrière de 35 ans au gouvernement fédéral se souvient que c'est à ce moment-là que des événements sans lien entre eux ont commencé à converger.

Ce même mois d'août marque le 25^e anniversaire du décès de leur père, Paul-Étienne Saint-Laurent. La famille peut demander ses dossiers militaires. Ce qu'elle fait.

Maintenant, l'histoire se déplace sur un autre continent et devient extraordinaire. Quelques jours après la demande d'obtention des dossiers, le collectionneur militaire italien Lorenzo Campus entre dans une grange dans la région des monts Apennins et reconnaît un sac à dos des Alliés remontant à la Seconde Guerre mondiale, accroché au mur. Le fermier le lui donne pour sa collection.

Apparemment, le propriétaire original avait écrit son nom dessus : P. E. Saint-Laurent, numéro de matricule 47068. Comme

l'arrière-grand-père de M. Campus avait combattu pendant la guerre, il décide de retrouver la famille du soldat.

« Il aurait pu le garder pour lui, mais il voulait nous le donner », dit M^{me} Fleury. « Nous étions très heureux qu'il ait fait tous ces efforts pour nous retrouver. »

Le nom du soldat étant de consonance française, M. Campus commence à chercher dans les archives de guerre de la France et de la Belgique. En vain.

Après des mois de recherche, il finit par appeler le réseau anglais de la Société Radio-Canada (SRC) à Montréal. Intriguée, la SRC contacte Bibliothèque et Archives Canada, et « comme ma sœur avait fait la demande », poursuit M^{me} Fleury, ils avaient le nom de ma sœur, le numéro de téléphone. »

« Quand ma sœur m'a téléphoné au sujet du sac à dos, je n'arrivais pas à y croire », lance M^{me} Fleury. « Je ne l'ai absolument pas crue. Franchement, 70 ans plus tard? »

M. Campus expédie le sac à dos à la famille et, la première nuit après son arrivée, « ma sœur a dormi avec le sac », confie M^{me} Fleury, souriant à ce souvenir. « Nous avons tous passé des moments agréables, à parler de notre père et de nos souvenirs. Tout le monde a touché au sac à dos, l'a ouvert et l'a tenu. Nous avons été très touchés par le fait que mon père, qui ne parlait pas du tout de la guerre, a finalement cessé d'être anonyme, d'une certaine manière. »

Paul-Étienne Saint-Laurent passera 48 mois outre-mer, dont les sept derniers avec le Royal 22^e Régiment, à combattre les



Lise Saint-Laurent Fleury, (2^e à partir de la gauche) tenant le sac et en compagnie de ses frères et sœurs.

forces allemandes en Italie. À son retour au Canada, il rencontre Germaine Charest. Ils déménagent à Ottawa, où il travaillera pour Statistique Canada pendant 35 ans.

Même si les sacs à dos militaires sont des artefacts courants, le Musée Royal 22^e Régiment, situé à la Citadelle de Québec, s'est intéressé à celui-ci. Il est inhabituel que le nom d'un soldat soit inscrit sur un sac à dos, qu'on identifie le propriétaire et qu'on détermine son parcours et son histoire.

« Mon père avait une belle écriture », mentionne M^{me} Fleury. « Pendant la guerre, ses collègues lui demandaient d'écrire leurs lettres. » M. Saint-Laurent n'a pas beaucoup parlé de la guerre à ses enfants, mais il leur a parlé du fait que, après avoir écrit une lettre, « souvent, le soldat était tué quelques jours plus tard ».

« Il nous a été facile de décider que le meilleur endroit pour le sac était le musée. »

Pour installer le sac à dos dans une exposition, le musée a organisé une cérémonie. M^{me} Fleury et ses frères et sœurs y ont assisté, mais la pandémie a empêché M. Campus de les rejoindre. Les frères et sœurs espèrent pouvoir un jour se rendre en Italie et rencontrer M. Campus. « Nous voulons y aller en famille; il nous montrera où il l'a (trouvé). » ■

Originaire de l'Île-du-Prince-Édouard, Peter Simpson est un journaliste de longue date qui vit à Ottawa.

Élections fédérales de 2021

L'Association nationale des retraités fédéraux est, et a toujours été, une organisation impartiale. Nous défendons les intérêts de nos membres et des aînés canadiens. Nous n'appuyons pas le vote pour un candidat ou un parti en particulier. Nous appuyons les politiques valables et demandons que les politiques faibles soient améliorées, en posant les questions difficiles et avec le soutien de la base pour nos priorités. C'est pourquoi il faut informer les députés et candidats de toutes les allégeances politiques des besoins de nos membres, car ils pourraient bien décider des politiques et des programmes qui ont un impact sur le bien-être de nos membres.

Depuis 58 ans, l'Association mène des campagnes de défense des intérêts vigoureuses et intelligentes pour protéger les pensions et les prestations durement acquises de ses membres contre les menaces et pour appuyer les politiques valables qui améliorent la vie de tous les Canadiens à la retraite. À l'approche des élections fédérales, la présente campagne n'échappe pas à la règle. En fait, nous nous attendons à ce qu'elle soit notre meilleure à ce jour. Pour les députés et les candidats, rien n'importe plus que ce que leurs propres électeurs leur disent. Et c'est là que vous, nos membres, entrez en jeu. Nous comptons sur vous pour participer et donner de l'élan à notre campagne.

Pour en savoir plus, consultez ce document.

PARTICIPEREZ-VOUS?

Cette trousse comprend les outils nécessaires pour participer à ces élections :

- Description des quatre priorités essentielles
- Questions à poser aux candidats
- Invitation à faire partie de l'équipe de Rayonnement 338

Retirez cette double page centrale et le tour est joué!



Des questions? Envoyez un courriel à defensedesinterets@retraitesfederaux.ca

#QuelleEstVotrePriorité?

Les aînés représentent le groupe démographique connaissant la croissance la plus rapide. Le gouvernement doit adapter les politiques et les systèmes publics aux besoins des aînés d'aujourd'hui et planifier concrètement nos politiques et systèmes pour les aînés de demain. Pour que ces enjeux soient au cœur du programme politique, l'Association a lancé une campagne.

L'Association a quatre grandes priorités : une stratégie nationale pour les aînés, la sécurité du revenu de retraite, le soutien aux vétérans et à leurs familles et l'assurance-médicaments.



UNE STRATÉGIE NATIONALE SUR LES AÎNÉS

Le Canada a besoin d'une stratégie nationale pour les aînés qui optimise la santé, la participation et la sécurité, afin qu'ils vieillissent dans la dignité. Il est temps de mettre en œuvre des principes et des normes nationales pour les soins de longue durée exécutoires et élaborés avec les gouvernements provinciaux et territoriaux.

NOS PRIORITÉS EN DÉTAIL



METTRE EN ŒUVRE UNE STRATÉGIE NATIONALE POUR LES AÎNÉS EXHAUSTIVE, AVEC DES NORMES NATIONALES SUR LES SOINS DE LONGUE DURÉE

D'ici 2030, les adultes de 65 ans et plus représenteront 9,5 millions de personnes, soit 23 % de la population canadienne. Les lacunes des politiques sociales et des soins de santé font obstacle à leur autonomie et à leur rôle essentiel au sein de collectivités et d'économies saines et dynamiques.

Une stratégie nationale pour les aînés, coordonnée et dotée d'un financement dédié et d'objectifs responsables, répondra à leurs besoins changeants. L'Association réclame depuis longtemps une stratégie nationale pour les aînés axée sur l'amélioration de la qualité de vie des aînés canadiens, grâce à la sécurité du revenu, à l'accès à un logement et à des moyens de transport abordables et appropriés, à des collectivités-amies des aînés et à des soins de santé de qualité, dont des soins améliorés en milieu communautaire et à domicile.

Les principes et les normes nationales exécutoires sur les soins de longue durée, élaborés avec les gouvernements provinciaux et territoriaux, sont une composante essentielle d'une stratégie nationale pour les aînés. Ces normes doivent préciser les conditions et les critères que les provinces et les territoires doivent respecter pour recevoir les transferts fédéraux en matière de santé et de services sociaux, avec des conséquences en cas de non-respect. Ces normes garantiront un niveau standard de soins de qualité, la disponibilité de services équitables et constants dans tout le pays, et des niveaux de financement adéquats. Elles garantiront aussi une plus grande responsabilité publique sur la prestation des soins de longue durée et des soins à domicile.

La pandémie de COVID-19 a révélé les conditions inacceptables qui règnent dans les foyers de soins de longue durée au pays, des problèmes que des experts et des organismes de défense des

intérêts, dont l'Association, soulèvent depuis longtemps. Les aînés souffrant de graves problèmes de santé ont dû vivre dans ces conditions déplorables pendant des décennies et les gouvernements de tous les ordres ont peu fait pour y remédier. Les soins à domicile peuvent améliorer les résultats de santé et réduire les coûts, mais ils ne sont toujours ni reconnus ni financés adéquatement.

Questions pour les candidats

- Comment votre parti mettra-t-il en œuvre une stratégie nationale pour les aînés axée sur l'infrastructure des soins de santé, le soutien aux aidants naturels, les soins à domicile, les soins de longue durée et les collectivités-amies des aînés?
- Comment votre parti veillera-t-il à ce que des soins à domicile, communautaires et de longue durée de qualité, sécuritaires et adéquatement financés soient disponibles pour répondre aux besoins de nos aînés?
- Que fera votre parti pour établir des normes nationales exécutoires sur les soins de longue durée et les soins à domicile élaborés en collaboration avec les gouvernements provinciaux et territoriaux?
- Êtes-vous en faveur des normes nationales pour les soins de longue durée et à domicile et du financement lié au respect de ces normes?
Si oui, que faites-vous, et votre gouvernement ou votre parti, pour leur mise en œuvre?
Si non, pourquoi? Quelle est votre solution aux problèmes indéniables des soins de longue durée et des soins à domicile?
- Comment votre parti reconnaîtra-t-il et appuiera-t-il les aidants naturels non rémunérés qui jouent un rôle vital?
- Comment votre parti appuiera-t-il les professionnels de la santé et du soutien personnel, pour mieux répondre au besoin croissant d'expertise en gériatrie au Canada?



SÉCURITÉ DU REVENU DE RETRAITE

Les Canadiens méritent une retraite sûre et digne. Le gouvernement doit donner la priorité à la sécurité du revenu de la retraite en élaborant des politiques qui soutiennent et protègent les pensions et les prestations de retraite.



BIEN-ÊTRE DES VÉTÉRANS

Les vétérans ont servi le Canada et ont risqué leur vie pour le faire. Maintenant, le Canada doit appuyer les vétérans des Forces armées canadiennes (FAC) et de la Gendarmerie royale du Canada (GRC), et veiller à ce qu'eux et leurs familles jouissent du bien-être, des soins et des prestations qu'ils méritent.



ASSURANCE-MÉDICAMENTS

Tous les Canadiens devraient avoir accès aux médicaments dont ils ont besoin. Un régime national d'assurance-médicaments universel, public, complet, accessible et transférable réduirait les coûts et produirait une population en meilleure santé. Il permettrait aussi de mieux contrôler les médicaments et de réduire le fardeau des autres composantes du système de soins de santé.



AUGMENTER LA SÉCURITÉ DU REVENU DE RETRAITE

Plus de deux millions d'âinés sont admissibles au Supplément de revenu garanti, ce qui signifie que leur revenu annuel est inférieur à 19 000 \$ par an. La couverture des régimes de retraite a diminué. En 2018, environ 37,1 % de Canadiens étaient couverts par un type de régime d'épargne-retraite enregistré. La couverture des régimes à prestations déterminées a considérablement diminué dans le secteur privé, passant de 21,9 % en 1997 à 9,2 % en 2017. Le taux d'épargne des ménages est à son niveau le plus bas de l'histoire contemporaine, et l'endettement continue de grimper en flèche. Pour subsister durant leur retraite, les Canadiens comptent de plus en plus sur le Régime de pensions du Canada et sur la Sécurité de la vieillesse.

Questions pour les candidats

- Que prévoit faire votre parti sur la sécurité du revenu de retraite pour les aînés d'aujourd'hui et de demain?
- Comment veillerez-vous à ce que les employés et les retraités qui ont un régime de retraite à prestations déterminées soient protégés si leur employeur fait faillite?
- Comment votre parti appuiera-t-il les régimes de retraite à prestations déterminées?
- Comment allez-vous garantir que les pensions ne seront pas affectées par les futures mesures d'austérité?



AMÉLIORER LE BIEN-ÊTRE DES VÉTÉRANS ET DE LEURS FAMILLES

La transition à la vie civile peut être très difficile pour ceux qui sont malades, blessés ou traumatisés. Le transfert au système médical civil est souvent marqué par de la difficulté à trouver des médecins de famille, de longues attentes et des dossiers médicaux incomplets ou manquants. Cela peut signifier que ces vétérans n'ont pas accès aux avantages et aux services offerts par Anciens Combattants Canada (ACC).

De plus en plus de femmes s'engagent dans l'armée, et continuent de connaître des taux plus élevés de blessures, de maladies et des libérations pour raisons médicales. Elles constituent un segment croissant de la clientèle d'ACC.

Questions pour les candidats

- Comment votre parti assurera-t-il que les vétérans et leurs proches reçoivent les soins, les outils et le soutien dont ils ont besoin?
- Comment votre parti assurera-t-il le bien-être financier, physique, émotionnel et social des vétérans malades et blessés et leurs aidants naturels?
- Comment votre parti aidera-t-il les vétérans les plus vulnérables, dont ceux qui ont perdu confiance dans le gouvernement?
- Comment votre parti veillera-t-il à ce que le Canada réponde aux besoins particuliers des femmes militaires et vétéranes, et à ce que tous les vétérans obtiennent des résultats équitables?
- La présence de nombreux groupes de vétérans témoigne des difficultés éprouvées par beaucoup de vétérans pour avoir de l'aide. Comment votre parti compte-t-il remédier à cela?

NOS PRIORITÉS EN DÉTAIL

DONNER PRIORITÉ À L'ASSURANCE-MÉDICAMENTS

Le Canada est le seul pays au monde dont le régime de soins de santé universel n'offre pas d'assurance-médicaments universelle. Ainsi, les Canadiens paient les prix les plus élevés qui soient pour les médicaments sur ordonnance et 20 % d'entre eux n'ont pas de couverture suffisante pour leurs besoins.

Étant donné le rôle important que jouent les médicaments dans la prévention et le traitement des maladies, tous les Canadiens devraient pouvoir obtenir ceux dont ils ont besoin. Un régime public universel d'assurance-médicaments les aiderait à mieux gérer leur santé, réduirait les coûts et améliorerait la surveillance de l'efficacité et de l'innocuité des médicaments. Il réduirait le fardeau des autres composants d'un système de soins de santé surchargé, et lui ferait économiser de 4 à 11 milliards de dollars environ par an.

Questions pour les candidats

- Comment votre parti mettra-t-il en œuvre un régime d'assurance-médicaments universel, public, complet, accessible et transférable?
- Quel échéancier votre parti propose-t-il pour la mise en œuvre d'un régime universel et public d'assurance-médicaments?
- Comment votre parti s'assurera-t-il que les gouvernements fédéral et provinciaux collaborent efficacement à la mise en œuvre d'un régime public universel d'assurance-médicaments?
- Comment votre parti s'assurera-t-il de mettre en place une liste de médicaments couverts complète, de qualité et fondée sur des données probantes?



Joignez-vous à l'équipe de rayonnement 338

L'Association a mis sur pied un réseau national de défenseurs pour faire avancer sa mission d'améliorer la qualité et la sécurité de la retraite. Baptisé Rayonnement 338, son objectif est de faire connaître nos priorités dans les 338 circonscriptions fédérales.

Ensemble, nous pouvons faire connaître ces quatre priorités pour que les candidats et les députés les comprennent et en tiennent compte lors d'une élection.

Et cette équipe sera essentielle pour faire valoir notre point de vue auprès du prochain gouvernement fédéral.

Pour joindre l'équipe :
retraitesfederaux.ca/joindreRayonnement338



Association nationale
des retraités fédéraux

National Association
of Federal Retirees

BILAN SANTÉ

Les gouvernements doivent en faire plus pour lutter contre l'isolement social chez les aînés.

JESSICA SEARSON

Des gouvernements, des universitaires et des défenseurs, y compris Retraités fédéraux, se sont penchés sur l'isolement social et sur son incidence sur la santé, le bien-être et nos collectivités. L'isolement social peut survenir à tout âge, mais est un enjeu de plus en plus criant pour les aînés canadiens.

La pandémie de COVID-19 a été une période exceptionnelle de solitude et d'isolement. Pour réduire le risque de transmission, d'hospitalisation et de décès, les mesures de santé publique ont touché les aînés canadiens de manière disproportionnée.

Une attention particulière à la façon dont nous soutenons les aînés canadiens et les collectivités, particulièrement les aînés vulnérables et socialement isolés, et une réponse politique à cet égard, sont plus nécessaires que jamais.

Définir l'isolement social

L'isolement social des aînés avait été reconnu comme un enjeu de santé publique avant la pandémie de COVID-19. Il s'est accentué en raison des confinements.

Le Conseil national des aînés du Canada définit l'isolement social comme « avoir des contacts rares et de piètre qualité avec autrui ».

Même si l'isolement social diffère de la solitude, la plupart des gens conviennent que les deux sont reliés.

Isolement social et aînés canadiens

En 2020, Statistique Canada a publié une étude sur l'isolement social et la mortalité chez les aînés canadiens. En analysant les réponses à l'Enquête sur la santé dans les collectivités canadiennes — Vieillesse en santé de 2008-2009, les chercheurs ont trouvé qu'environ 525 000 personnes, ou 12 % de celles âgées de 65 ans et plus, se sentaient socialement isolées.

L'isolement social a été mesuré en examinant la faible participation communautaire, ainsi que la solitude et le faible sentiment d'appartenance à la collectivité. Plus d'un million de répondants (24 %) participaient à des activités communautaires moins d'une fois par semaine.

La faible participation n'était pas très différente selon le sexe, mais les femmes étaient plus susceptibles de ressentir de l'isolement social.

Un rapport du Conseil national des aînés de 2014 souligne que plusieurs facteurs augmentent le risque d'isolement social des aînés, dont vivre seul, un état de santé compromis, le manque de contacts avec leur famille, un faible revenu et un accès limité à des moyens de transport.

Le rapport révèle aussi que certains groupes risquent davantage de subir de l'isolement social, comme les aînés autochtones, à faible revenu, immigrants, aidants naturels, avec des problèmes de santé mentale et physique, ainsi que les lesbiennes, gais, bisexuels ou transgenres.

Les expériences d'isolement social diffèrent, et les aînés socialement isolés n'en subissent pas tous les effets négatifs. Toutefois, l'isolement social est associé à d'importantes conséquences sur la santé. Dans le cas des aînés, il existe

un risque accru de développer des comportements négatifs en matière de santé et des problèmes de santé mentale, ainsi qu'un faible sentiment de bien-être. Ils risquent plus d'être victimes de chutes, de maltraitance et d'hospitalisations, et de décès prématurés.

Les aînés contribuent de manière incommensurable à nos collectivités en participant à leurs activités, en effectuant du bénévolat, en agissant à titre d'aidants naturels, et de bien d'autres façons.

Isolement social et COVID-19

Pour certains, les mesures de santé publique pour empêcher les gens d'être infectés par la COVID-19, d'être gravement malades et de décéder ont entraîné des sentiments d'isolement social.

En mai, Retraités fédéraux a mené un sondage pour mieux comprendre les expériences des membres durant la pandémie, particulièrement leurs



sentiments d'isolement social. Sur les 8 100 répondants, environ 75 % ont ressenti un isolement social souvent, relativement souvent et à l'occasion durant la pandémie. Pour 20 % des répondants, l'isolement social s'était beaucoup accru, alors qu'il s'était relativement accru pour 45 % et était resté le même pour 32 %.

Il est temps d'agir

Du point de vue des politiques publiques, plusieurs domaines exigent de l'attention. Il faut trouver les aînés canadiens socialement isolés et s'assurer que des services de soins de santé et d'aide sociale sont en place au sortir de la pandémie.

Entre autres, il faut mettre l'accent sur les besoins des populations vulnérables et sur des mesures pour remédier aux iniquités structurelles dans notre société.

L'isolement social est également lié à l'âge, qui prévient l'accès à des activités et à des programmes communautaires.

Les concepts des milieux et des collectivités amis des aînés ne sont pas nouveaux, mais plus de municipalités doivent en faire une priorité.

Dans les collectivités-amies des aînés, on tient compte du vieillissement dans la planification communautaire, les espaces extérieurs, les communications et la vie urbaine, entre autres. Il faut également des logements abordables, la sécurité du revenu de retraite et un transport public accessible.

La pandémie a montré les mérites de la technologie pour garder le contact pour les activités sociales, les rencontres de bénévoles et les rendez-vous. Mais la technologie ne remplace pas les contacts sociaux. La connexion Internet n'est pas égale dans toutes les régions du pays et la littératie informatique (et la capacité d'accéder à des appareils et à des services parfois coûteux) n'est pas la même pour tous.

Nous sommes impatients de revenir de manière sécuritaire à une certaine forme

de normalité. Pour plusieurs, cela signifie des contacts en personne et la reprise de la vie communautaire. Cependant, la discrimination à l'endroit des aînés, les obstacles structurels et les conséquences de l'isolement social sur la santé mentale et physique sont toujours présents et, dans certains cas, se sont intensifiés.

Notre rétablissement post-COVID présente une possibilité et une exigence de santé publique de s'assurer que la participation communautaire soit plus accessible et inclusive, et réduise l'isolement social des aînés au pays.

Si vous cherchez à obtenir de l'aide sur le plan social ou de la santé dans votre collectivité, communiquez avec votre bureau local de la santé publique ou votre autorité régionale de la santé. ■

.....
[Jessica Searson](#) est agente des politiques et de la défense des intérêts chez Retraités fédéraux.

Accédez aux principaux gestionnaires de fonds du Canada !

Tradex continue de donner accès à la plupart des fonds communs de placement disponibles au Canada.

Conseils

Recevez des conseils impartiaux et personnalisés de nos conseillers salariés expérimentés. Découvrez la différence d'un organisme sans but lucratif avec un accès continu à plus de 5 000 fonds communs de placement et CPG, guidés uniquement par vos intérêts supérieurs.



Des commissions, des commissions de suivi, des honoraires de gestion et d'autres frais peuvent être associés aux fonds communs de placement. Veuillez lire le prospectus avant de faire un placement. Les fonds communs de placement ne sont pas garantis, leur valeur change souvent, et la performance passée peut ne pas se répéter.

Diversification

Bénéficiez de notre accès aux principales familles de fonds telles que :



Services de courtage en Ont., au Qc et en C.-B. seulement

Gestion Tradex Inc.
 www.tradex.ca | 1600-85 rue Albert,
 Ottawa, ON K1P 6A4
 info@tradex.ca | 1-800-567-3863

Contactez-nous pour une revue de portefeuille GRATUITE sans obligation



RENDEMENTS DES RÉGIMES DE RETRAITE

PATRICK IMBEAU

Le premier trimestre de 2020 a été désastreux pour les régimes de retraite, car l'effondrement des marchés entraîné par la pandémie de COVID-19 a fait chuter les rendements. Les rapports annuels de certains des régimes les plus performants au Canada ont accusé des rendements beaucoup plus faibles que prévu. Pour 2019-2020, Investissements PSP (nom abrégé de l'Office d'investissement des régimes de pensions du secteur public, qui gère les investissements du régime de retraite de la fonction publique depuis 2000) a rapporté un rendement négatif de 0,6 %, l'Office d'investissement du RPC (OIRPC) a obtenu un rendement à peine meilleur de 3,1 %, et il s'agit toujours de son pire rendement annuel depuis 2008. En 2019, avant la pandémie, le rendement de l'OIRPC avait atteint 12,6 %.

À l'époque, l'ancien PDG de l'OIRPC Mark Machin avait déclaré : « Je n'étais pas dans le monde de l'investissement lors du lundi noir de 1987, mais j'ai vu l'effondrement des *point-com*, comment le SRAS a affecté les marchés en Asie. Il m'aurait fallu être né il y a 100 ans pour être témoin d'une telle chose ».

Les choses ne s'annonçaient pas bien, mais il est étonnant de constater ce qui peut changer en un an.

Tout au long de 2020 et au début de 2021, les régimes ont récupéré la plupart de leurs pertes, et ont affiché des rendements records. Parmi les plus grands régimes de retraite canadiens, seul l'Ontario Municipal Employees Retirement System (OMERS) a accusé une perte de 2,7 %.

Le 20 mai 2021, l'OIRPC a publié son rapport annuel pour l'exercice qui s'est terminé

le 31 mars 2021, qu'il a terminé avec un actif net totalisant 497,2 milliards de dollars, comparativement à 409,6 milliards de dollars à la fin de l'exercice 2020. Cela représentait un rendement de 20,4 % net de tous les coûts (comparativement à 3,1 % en 2020), le plus élevé depuis sa création. Cela a porté le rendement annualisé sur 10 ans à 10,8 % et le rendement annualisé sur cinq ans à 11 %. Le rapport annuel d'Investissements PSP est également positif, avec un actif net de 204,5 milliards de dollars (comparativement à 169,8 milliards de dollars à la fin de l'exercice 2020). Il s'agit d'un rendement de 18,4 % net de tous les coûts (comparativement à une baisse de 0,6 % en 2020).

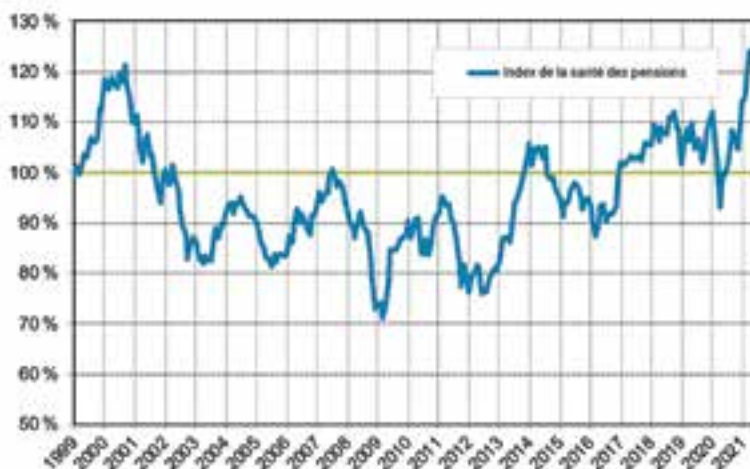
Selon Mercer Canada Itée, malgré les rendements négatifs obtenus au premier trimestre de 2020, la capitalisation des régimes de retraite à prestations déterminées s'est considérablement améliorée, atteignant son plus haut niveau en 20 ans. Le premier trimestre de 2021 a été remarquable. L'indice de santé des pensions de Mercer, qui représente le ratio de solvabilité d'un régime hypothétique à

prestations définies, a augmenté de 10 %, passant de 114 % à la fin de 2020 à 124 % à la fin de mars 2021. En Grande-Bretagne, Aon plc a constaté que le ratio de financement global des régimes de retraite canadiens de l'indice composé S&P/TSX est passé de 89,4 % à 94,8 % au cours du premier trimestre de 2021.

Cela s'explique, d'une part, par les performances exceptionnelles des marchés boursiers au dernier trimestre de 2020 et au premier trimestre de 2021 et, d'autre part, par les rendements obligataires qui ont fortement augmenté (le rendement des obligations à 30 ans a atteint son niveau le plus élevé des deux dernières années), ce qui a diminué le passif.

Même si la pandémie est toujours présente, avec les taux de vaccination contre la COVID-19 qui grimpent et la reprise des voyages et des activités commerciales, l'optimisme continue de régner à l'horizon. ■

Patrick Imbeau est agent des politiques et de la défense des intérêts à Retraités fédéraux.



L'indice Mercer sur la santé des pensions montre le rapport entre l'actif et le passif d'un régime de pension modèle.

LE COIN DES VÉTÉRANS

En 2015, les libéraux ont promis d'éliminer la clause du mariage après 60 ans, mais ne l'ont pas encore fait.

**JENNIFER CAMPBELL
ET MARG BRUINEMAN**

L'élimination de la clause du « mariage après 60 ans » de la *Loi sur la pension de retraite des Forces canadiennes* était une promesse électorale en 2015, mais elle demeure lettre morte.

Surnommée « clause du mariage intéressé », elle stipule qu'une personne qui épouse un vétérans de 60 ans et plus ne reçoit pas automatiquement de pension de survivant, équivalant à la moitié des prestations de pension du vétérans, s'il décède en premier. Si le mariage a lieu alors que le vétérans a 59 ans, elle serait admissible.

Les prestations médicales et dentaires dont une conjointe bénéficierait s'envolent aussi

lorsque le vétérans décède, si le mariage a lieu après ses 60 ans. Pour Ardith Bennett, dont c'est le cas, ce fut une mauvaise nouvelle. Pour simplifier la paperasse, elle avait souscrit au régime de soins de santé de son mari Dan. Au décès de Dan, elle a perdu ses prestations de santé.

« J'ignorais que sa couverture avait pris fin », dit-elle. « Si vous saviez le nombre d'appels que j'ai faits [à Anciens Combattants]. Personne ne pouvait le croire. »

Les vétérans qui se marient après 60 ans peuvent reporter une portion de leur pension pour subvenir aux besoins d'une conjointe, alors que c'est automatique pour ceux qui se marient à 59 ans ou moins.

Adoptée au début des années 1900 pour empêcher des femmes d'épouser des vétérans sur leur lit de mort afin de toucher leur pension, cette loi aurait pu être modifiée en 2015, après une promesse électorale du parti libéral. L'élimination de cette clause était mentionnée dans les lettres de mandat de plusieurs ministres d'Anciens Combattants Canada (ACC), mais ce n'est qu'en 2019 que le budget a promis d'octroyer 150 millions de dollars sur cinq ans à ACC pour établir un fonds pour les survivants touchés et s'assurer qu'ils obtiennent le soutien dont ils ont besoin. Cela devait commencer en 2019 ou en 2020, mais rien ne s'est passé.

« Au cours des 25 dernières années, nous nous sommes vraiment approchés d'une solution, puis le gouvernement a changé », explique Brian Forbes, président du Conseil national des associations d'anciens combattants du Canada et du Conseil exécutif des Amputés de guerre. « Il est difficile de croire qu'il existe un tel programme au Canada. Ma seule conclusion que les faiseurs d'additions ne veulent pas s'y mettre. C'est toutefois une question d'équité. »

M. Forbes croit que le fonds pour les survivants « n'est qu'un coup d'épée dans l'eau » pour résoudre le problème.

« Il n'y a aucun renseignement ni critère d'admissibilité. Ils y ont consacré de l'argent, mais ce n'est pas ce que nous avons demandé », précise-t-il.

Joe Blanchard, président national de l'Association canadienne des pensionnés et rentiers militaires, veut également des réponses.

« [Je vais] écrire une autre lettre aux ministres de la Défense nationale et des Anciens Combattants en soulignant l'inaction et ce qu'ils devraient faire avec le fonds », déclare M. Blanchard.

Retraités fédéraux milite également pour qu'on apporte des changements.

« Il s'agit d'une promesse faite aux vétérans lors des élections en 2015 et en 2019 et qui n'a pas été réalisée », souligne le président de l'Association, Jean-Guy Soulière. « L'enjeu touche également la fonction publique fédérale et la GRC. Cette iniquité existe toujours dans tous les régimes du secteur public fédéral. En 2021, il faut mieux tenir compte des relations entre aînés. »

Dans une réponse par courriel, ACC a indiqué avoir demandé à l'Institut canadien de recherche sur la santé des militaires et des vétérans de consulter les survivants, pour mieux comprendre le soutien financier dont ils ont besoin. Il comptait utiliser les résultats pour définir les étapes suivantes au cours des « prochains mois ».

Dans l'intervalle, les Forces armées canadiennes ont indiqué que tout changement à la Loi doit être fait par le Parlement. ■

Jennifer Campbell est la rédactrice en chef du magazine *Sage*; **Marg Bruineman** y collabore fréquemment.



Photo : Jana Chytilova

Ardith Bennett a épousé son deuxième mari après les 60 ans de celui-ci. Après son décès, elle a perdu ses prestations de santé.

LE GRAND VIRAGE CANADIEN

Malgré le confinement, les Canadiens ont acheté de nouvelles maisons.

Pour le troisième mois consécutif, le marché immobilier canadien a été au ralenti en juin. Ce mois-là, les ventes nationales de maisons ont diminué de 8,4 % d'un mois à l'autre et les nouvelles inscriptions de maisons ont aussi baissé de 0,7 %. L'Association canadienne de l'immeuble (ACI) a présenté d'autres statistiques notables en juillet, notamment :

- L'indice des prix des propriétés MLS® (IPP MLS®) a augmenté de 24,4 % d'une année à l'autre;
- Le prix de vente moyen réel à l'échelle nationale a augmenté de 25,9 % d'une année à l'autre en juin; et
- La vente de maisons a atteint un record historique.

«Ça s'est calmé au cours des derniers mois», déclare Cliff Stevenson, président de l'ACI. «Les pénuries d'offres demeurent, mais le niveau de concurrence a changé.»

Avant la COVID-19, les inscriptions disponibles étaient déjà à leur plus bas niveau en 14 ans. Déjà, l'inventaire national était inférieur à quatre mois, ce qui indique un marché de vendeurs. La COVID-19 a donc renforcé les tendances existantes. Elle a augmenté les achats d'une première maison en raison des faibles taux hypothécaires et les propriétaires existants ont saisi l'occasion pour leur retraite. Les prix ont grimpé et l'offre a chuté à des niveaux historiquement bas.

Cette situation était évidente à Moncton, Halifax et Saint John, où l'activité immobilière a été principalement alimentée par des acheteurs de l'extérieur de la province, qui ont accéléré leur plan de retraite ou qui travaillent à domicile. En 2019, la Nouvelle-Écosse a connu sa

croissance démographique la plus rapide en près de 50 ans, avec de nombreux nouveaux acheteurs de l'Ontario.

«Bien des gens qui déménagent ici n'ont pas beaucoup d'argent, il s'agit plutôt d'une stratégie pour prendre leur retraite», explique John Pasalis, président de Realosophy Realty. «Vous pouvez vendre votre maison pour 900 000 \$ en Ontario et en dénicher une plus belle ici pour 250 000 \$. Beaucoup le planifiaient déjà. La pandémie n'a fait qu'accélérer les choses.» Et la tendance se poursuit au Nouveau-Brunswick et à l'Île-du-Prince-Édouard, dont les marchés de banlieue sont très prisés par les acheteurs de l'extérieur de la ville et de la province, pour les économies.

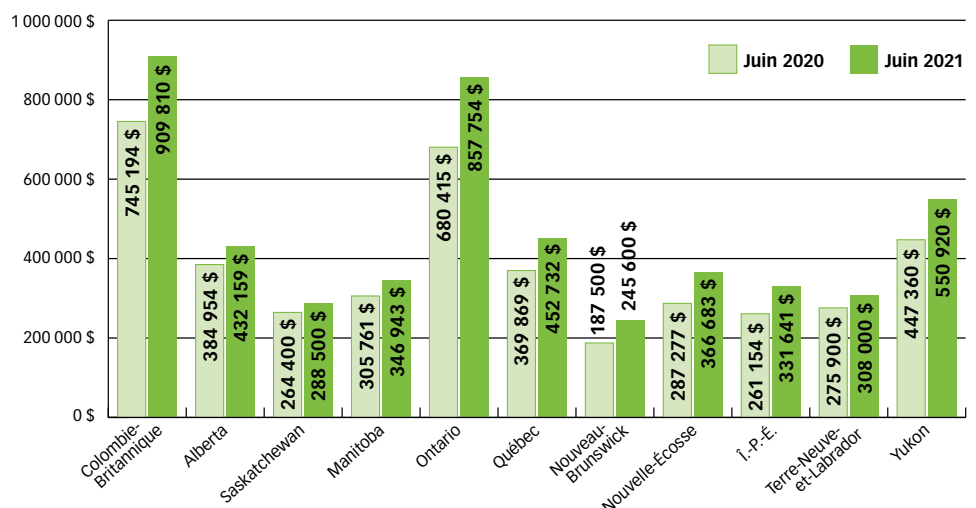
Selon un sondage RE/MAX sur le relogement en 2021, 40 % des propriétaires ont rénové leur maison, ce qui a fait grimper la reprise de l'industrie à 80 milliards de dollars cette année. En tout, 29 % ont décidé qu'ils avaient besoin de plus d'espace, ce qui a entraîné une recrudescence des ventes de maisons de luxe et de condominiums en milieu urbain. Pour le choix du milieu de vie — en ville, en banlieue ou à la

campagne —, les préférences des Canadiens se répartissent également.

À l'échelle du pays, la croissance des prix d'une année à l'autre est en moyenne d'environ 20 % en Colombie-Britannique, bien qu'elle soit plus faible à Vancouver et plus élevée dans les autres régions de la province. En Alberta et en Saskatchewan, les hausses de prix d'une année à l'autre atteignent 10 % et, au Manitoba, près de 15 %. L'Ontario a affiché un taux moyen de croissance des prix de près de 30 %, mais, comme en Colombie-Britannique, les gains sont bien plus faibles dans les grandes villes et beaucoup plus élevés ailleurs dans la province. Le contraire est vrai au Québec, où Montréal et Québec ont connu des gains de 25 % et de 15 %. La croissance des prix est légèrement supérieure à 30 % au Nouveau-Brunswick, tandis que Terre-Neuve-et-Labrador se situe dans la fourchette de 10 %.

Pour discuter de vos besoins en immobilier et en déménagement, communiquez avec le service de relogement approuvé et recommandé par Retraités fédéraux, à info@relocationservicesgroup.com ou au 1-866-865-5504. ■

Prix des maisons au Canada



Sources : www.remax-quebec.com/fr/blog/index.rmx/, www.crea.ca/fr/, www.everythingzooner.com

T. N.-O. : Aucune donnée disponible

VOTRE DESTINATION VOUS ATTEND... MAIS LISEZ D'ABORD CECI

Une nouvelle année d'assurance signifie certains changements apportés à votre assurance voyage MEDOC^{MD}

Les 18 derniers mois ont été difficiles, c'est le moins qu'on puisse dire, alors que le monde a été aux prises avec la pandémie de la COVID-19. Heureusement, les choses sont en train de changer. Alors que les frontières rouvrent et que la vie revient à la normale, ces plans de vacances et ces réunions de famille tant attendues commencent à devenir une réalité.

Bien que la perspective de repartir en voyage soit enthousiasmante, vous voudrez vous assurer d'être bien préparé si vos plans font un détour inattendu, qu'il s'agisse de bagages perdus, de retards de vol ou d'urgence médicale. C'est là qu'un bon contrat d'assurance voyage est utile.

Chez Johnson, nous voulons que vous profitiez de la meilleure expérience de voyage possible et nous sommes heureux de vous proposer la même excellente garantie que vous connaissez et en laquelle vous avez confiance. Notre assurance voyage MEDOC^{MD} simplifie les choses grâce à un régime complet à un tarif avantageux, afin que vous puissiez être sûr d'être pris en charge, peu importe où et quand vous voyagez.

Avec de nouvelles améliorations ajoutées à l'année d'assurance 2021-2022 (à une augmentation de prime de seulement 2,5 % en moyenne pour les retraités fédéraux assurés en vertu du Régime de soins de santé de la fonction publique), voici quelques renseignements que vous devez savoir.

Événements liés à la COVID-19

Vous êtes enthousiaste à l'idée de faire vos valises et de vous rendre à l'aéroport, mais préoccupé par la façon dont la COVID-19



pourrait nuire à vos plans? Vous pouvez avoir l'esprit tranquille en sachant que les garanties d'assurance pour frais médicaux d'urgence continueront d'offrir une garantie pour les urgences admissibles liées à la COVID-19, même si un avis aux voyageurs canadien lié à la COVID-19 est en vigueur.

Gardez à l'esprit que les indemnités d'annulation, d'interruption et de retard de voyage, qui sont offertes comme avant, ne s'appliqueront toujours pas si une demande de règlement est directement ou indirectement liée à la COVID-19. Cette exclusion s'applique, que des avis aux voyageurs pour la COVID-19 soient en vigueur ou non.

Changements pour l'année d'assurance 2021-2022

Une nouvelle année d'assurance s'accompagne de changements importants. Voici quelques éléments à prendre en

considération lorsque vous planifiez votre voyage et votre retour éventuel à la maison.

- Au cours des années d'assurance précédentes, vous deviez retourner à la maison après un voyage et y être pendant 24 heures pour qu'un nouveau voyage puisse commencer en vertu de votre police. Pour l'année d'assurance 2021-2022, il n'y a plus de durée minimale pour laquelle vous devez retourner dans votre province de résidence avant de commencer un autre voyage.
- Vous pouvez bien planifier votre escapade à la perfection, des événements inattendus peuvent survenir à tout moment. Si vous ou votre compagnon de voyage êtes jugés inaptes à voyager en raison d'une urgence médicale, communiquez simplement avec le Centre d'assistance pour demandes de règlement MEDOC^{MD} pour recevoir une prolongation automatique de la garantie.

La prolongation restera en vigueur pendant que vous ou votre compagnon de voyage êtes inaptes à voyager, plus 72 heures supplémentaires une fois que le médecin ou le transporteur public aura jugé que vous êtes en état de voyager.

- Y a-t-il eu un changement à votre état de santé après avoir effectué un dépôt ou un paiement pour votre voyage? Un nouvel événement garanti est ajouté pour une annulation de voyage causée par un changement de votre état de santé après que vous avez effectué un dépôt ou un paiement pour votre voyage, mais avant votre départ, ce qui fait que cette affection médicale ne sera plus stable dans les 90 jours précédant votre départ prévu*. Cela ne s'applique que si vous êtes assuré en vertu de l'option santé standard pour le régime complémentaire et ne s'applique pas à la COVID-19 ou à toute autre affection médicale qui est exclue des garanties d'annulation de voyage.
- Avez-vous déjà perdu ou vous a-t-on déjà volé vos documents de voyage pendant vos vacances? Cela peut arriver à n'importe qui. La garantie pour remplacement de documents comprend maintenant le remplacement d'autres documents émis par le gouvernement requis pour les voyages comme les cartes NEXUS ou les permis de conduire améliorés (en plus des passeports, des permis de conduire, des certificats de naissance et des visas de voyage) en cas de perte, de vol ou de dommages. De plus, votre police garantit une interruption ou un retard de voyage causé par la perte ou le vol des mêmes documents de voyage.

En plus de vos médicaments, vos documents de voyage et votre crème solaire, un bon contrat d'assurance voyage vous permettra de faire un voyage sûr, amusant et agréable. Vous avez attendu longtemps. Si vous planifiez une escapade et que vous cherchez



la tranquillité d'esprit, pensez à l'assurance voyage MEDOC^{MD}. Appelez-nous au **1 866 606-3362** ou visitez **Johnson.ca/fr** pour en savoir plus. ■

*Article offert par Johnson Assurance. Johnson Assurance est un nom commercial de Johnson Inc. («JA»), un intermédiaire d'assurance agréé, qui fait affaire sous le nom de Johnson Insurance Services en Colombie-Britannique et Johnson Inc. au Manitoba. MEDOC^{MD} est une marque déposée de JA. Ce produit d'assurance est souscrit par la Royal & Sun Alliance du Canada, société d'assurances (la «RSA») et administré par JA. Une garantie valide du régime d'assurance-maladie provincial ou territorial est requise. Les critères d'admissibilité, les modalités, les conditions, les restrictions et les exclusions qui s'appliquent aux garanties décrites sont précisés dans la police d'assurance. Le libellé de la police d'assurance a préséance. La garantie et les avantages décrits sont applicables aux participants au régime de soins de santé de la fonction publique (RSSFP). *La garantie en cas d'annulation de voyage débute le jour de la réservation de votre voyage, à condition que votre assurance soit en vigueur. Si un voyage est réservé avant l'entrée en vigueur de l'assurance annulation de voyage, la garantie pour ce voyage commence le jour où la prime d'assurance est payée et la police est établie. Les prestations de l'assurance annulation de voyage, interruption et retard ne s'appliquent qu'aux dispositions de voyage prises avant le départ. La RSA et JA sont des filiales apparentées. Pour de plus amples renseignements à propos de JA consultez le site www.johnson.ca (les*

résidents du Québec peuvent consulter le site <https://qc.johnson.ca/>).

Le présent article est fourni à titre d'information générale uniquement. Nul énoncé du présent article ne modifie les modalités de toute police d'assurance. Lisez votre contrat d'assurance pour obtenir la description complète de la garantie, et communiquez avec votre fournisseur d'assurance ou votre intermédiaire pour obtenir les détails de la garantie et du contrat.

Rappel pour les titulaires de police actuels :

- Votre année d'assurance voyage MEDOC^{MD} 2021-2022 reviendra à sa période habituelle, du 1^{er} septembre 2021 au 31 août 2022.
- Avez-vous droit à l'option santé optimale ou bonne santé et avez-vous l'intention d'acheter le régime complémentaire (pour les voyages de plus de 40 jours)? N'oubliez pas de soumettre votre questionnaire relatif aux options santé d'ici le **5 octobre 2021**. Si vous êtes admissible à l'option santé standard OU si vous avez seulement l'intention d'acheter le régime de base pour l'année d'assurance (avec un nombre illimité de voyages de 40 jours consécutifs ou moins à l'extérieur du Canada), vous n'avez pas à remplir ce questionnaire.

Nous sommes à la recherche de membres pour le conseil d'administration national



Association nationale
des retraités fédéraux

National Association
of Federal Retirees

Nous avons entamé notre recherche annuelle de personnes dynamiques ayant la motivation, les connaissances et la volonté de devenir des leaders bénévoles.

Utilisez votre expérience pour faire une différence dans la vie de près de 170 000 membres de l'Association partout au pays!

Pour une personne qui a la passion de diriger une organisation, un poste au sein du conseil d'administration national de l'Association constitue une possibilité extraordinaire. Le conseil d'administration national est le fer de lance des démarches de défense des intérêts de l'organisation, notamment la sécurité de la retraite, une stratégie nationale pour les aîné-e-s; les enjeux liés aux vétérân-e-s et l'assurance-médicaments. Les membres du conseil représentent activement l'organisation et participent pleinement à la réalisation de sa mission.

L'Association s'engage à mettre sur pied un conseil d'administration diversifié sur le plan culturel et encourage vivement les femmes, les minorités visibles, les anciens fonctionnaires de tous les niveaux, les Autochtones et les personnes handicapées à présenter leur candidature. Les conjoint-e-s des membres peuvent également présenter une candidature.

Compétences nécessaires au poste

- Fortes aptitudes au travail en équipe
- Habilité d'apprendre et de s'adapter
- Concepts de planification stratégique
- Principes de gestion financière



Association nationale
des retraités fédéraux

National Association
of Federal Retirees

Vos tâches

Les membres du conseil doivent mettre en pratique une saine gouvernance et connaître les politiques et les enjeux actuels de l'Association en matière de défense des intérêts. Vos fonctions :

- Assister en personne à cinq réunions du conseil par an, ainsi qu'aux téléconférences et aux réunions Web supplémentaires qui s'avèrent nécessaires
- Vous préparer aux réunions pour participer aux discussions de manière positive
- Siéger à un ou plusieurs comités du conseil et participer activement à ses ou à leurs travaux
- Superviser les finances de l'Association et aider le conseil à s'acquitter de ses responsabilités fiduciaires
- Représenter l'Association au besoin et appuyer ses positions en matière de défense des intérêts et de politiques

Présentation d'une candidature

En 2022, il faudra élire des personnes à ces postes d'un mandat de trois ans : président-e, ainsi qu'administrateur-trice-s des districts de la Colombie-Britannique et du Yukon; de l'Ontario; du Québec et de l'Atlantique. L'appel de mise en candidature sera lancé au début de l'automne 2021.

Si vous souhaitez vous joindre au conseil d'administration de l'Association nationale des retraités fédéraux pour défendre la sécurité de la retraite de nos membres et de tous les Canadien-ne-s, ou avoir plus de renseignements, communiquez avec le Comité des candidatures, par courriel à elections@retraitesfederaux.ca.

Le processus de mise en candidature prend fin en mars 2022.

Si la sécurité de la retraite, les droits des vétérân-e-s et les politiques en matière de soins de santé pour les aîné-e-s canadiens vous passionnent, contactez-nous.

Pour en savoir plus, communiquez avec elections@retraitesfederaux.ca pour contacter le Comité des candidatures.

LE BÉNÉVOLAT, «TOUT SIMPLEMENT LA BONNE CHOSE À FAIRE»



Trois membres exemplaires et une section dynamique ont remporté des prix pour le bénévolat en 2021.

JENNIFER CAMPBELL

Une travailleuse inlassable

Pour Shirley Pierce, le bénévolat est «tout simplement la bonne chose à faire». Bénévole depuis très longtemps, la lauréate du prix de leadership Claude Edwards de cette année apporte une contribution importante à sa communauté et à son pays.

Et le travail réalisé par Shirley, comme avoir siégé au conseil d'administration national de Retraités fédéraux ainsi qu'au conseil d'administration de sa propre section à Charlottetown (Î.-P.-É.), et avoir réécrit les règlements administratifs de l'organisation, s'apparenterait davantage à un emploi qu'à du bénévolat pour la plupart des gens. Mais elle apprécie ce travail important.

Depuis 2013, l'un de ses rôles au sein de l'Association est celui d'agente des programmes de défense des intérêts. Elle représente aussi Retraités fédéraux au Secrétariat des aînés de l'Î.-P.-É., qui guide le gouvernement de l'île sur les politiques. Elle a également présidé le comité national de la défense des intérêts pendant un an. Dans son rôle actuel, elle travaille avec les sections de Charlottetown et de Summerside dans la plus petite province du Canada. L'un des aspects les plus gratifiants de son travail consiste à s'assurer que les dirigeants des sections communiquent avec leurs politiciens et fassent connaître les priorités de Retraités fédéraux.

«Nous nous attendons à une élection cet automne, et nous voulons être prêts. Nous ne nous soucions pas seulement de nos membres, mais de tous les Canadiens.



Shirley Pierce, de Charlottetown à l'Î.-P.-É., a remporté le prix du leadership Claude Edwards de l'Association, pour son bénévolat.

J'aime beaucoup informer les politiciens, obtenir des engagements de leurs partis et savoir ce qu'ils pensent de nos priorités», précise Shirley.

Avec le recul, elle se souvient de quelques mois particulièrement chargés en 2019, à cause d'une élection provinciale en avril et d'une élection fédérale en octobre.

«Nous allions à Montréal et au Portugal pour trois semaines [de vacances] le 6 mars. Pendant que j'étais [en Europe,] l'élection de l'Î.-P.-É. a été déclenchée et je savais que la section tenait son assemblée annuelle en avril. Mais j'étais loin et les politiciens étaient ici, alors j'ai contacté la présidente et lui ai dit que ce serait formidable de faire venir ces politiciens à l'assemblée annuelle pour un panel de discussion. Ce qu'elle a fait. À Summerside, la section a pu organiser une réunion [plus tard] et, à mon retour du Portugal, j'ai assisté à son panel. Ensuite, lors de l'élection fédérale, nous avons 19 candidats dans quatre circonscriptions différentes. Je les ai tous contactés et leur ai présenté nos priorités. C'était beaucoup de travail.»

En tant que membre du Comité national de la défense des droits, elle a travaillé sur l'initiative Rayonnement 338, qui met les sections au défi de contacter tous leurs députés locaux pour leur faire connaître les priorités de l'Association. Dans une province qui ne compte que 157 000 habitants, ce n'est pas aussi difficile qu'il n'y paraît, de son point de vue.

«Je connais tous les députés, donc quand on nous demande d'organiser une rencontre, il me suffit de les appeler», dit-elle. «Deux d'entre eux étaient députés lorsque je travaillais, donc je les connaissais déjà à l'époque.»

Elle dit avoir beaucoup appris dans ce rôle, car c'était son premier avec une portée pancanadienne.

«J'ai beaucoup appris et cela m'a servi non seulement avec Retraités fédéraux, mais aussi avec d'autres organisations», dit-elle, soulignant son travail avec la Catholic Women's League.



Jacynthe Trudel, de Shawinigan au Québec, a reçu le Prix de la collaboration de l'Association, pour son bénévolat.

De plus, elle a participé à l'organisation d'un événement de grande envergure — le premier forum public tenu au Canada sur le revenu de retraite et la santé — au nom de la Section de Charlottetown. L'événement avait rassemblé des représentants des paliers fédéral, provincial et municipal. Shirley a également participé à l'organisation d'un autre forum public d'envergure, sur l'accord sur la santé, et a donné des conseils pour réduire la longueur du document sur la stratégie nationale de défense des intérêts, pour le résumer dans un format plus concis à diffuser auprès des agents des programmes de défense des intérêts à travers le pays.

La déprescription lui tient aussi à cœur.

«J'ai assisté aux symposiums du Réseau canadien de déprescription à Montréal et à Moncton», dit-elle, ajoutant qu'un collègue espère en organiser un à Summerside dans un proche avenir. «J'ai pris des dispositions pour que des professionnels parlent de la déprescription lors de plusieurs réunions.»

En février dernier, juste avant l'arrivée de la COVID-19, elle a organisé une réunion de professionnels de la santé, de professeurs, de membres du Secrétariat aux aînés et d'autres groupes d'aînés pour diffuser de l'information sur la déprescription sur l'Î.-P.-É.

Comme si cela n'était pas assez, Shirley, qui a terminé sa carrière comme directrice des communications à Service Canada, travaille également avec le Collège des aînés, qui est associé à l'Université de l'Î.-P.-É. Toute personne de plus de 50 ans peut payer 160 dollars et suivre autant de cours qu'elle le souhaite.

Les cours prennent plusieurs formes, dont des ateliers d'une journée, et les sujets vont du bridge à l'histoire de l'art, en passant par la samba et la culture autochtone.

Une femme d'action et de résolution de problèmes

Membre de Retraités fédéraux depuis 2014, Jacynthe Trudel a immédiatement commencé à y faire du bénévolat. Cette année, elle a reçu le Prix de la collaboration pour son travail acharné. Présentement directrice des adhésions de sa section, elle adopte une approche pragmatique pour recruter et fidéliser les membres, ce qui l'a beaucoup aidée avec la diminution des adhésions causée par la COVID-19.

«Lorsque je vois qu'un de nos membres n'a pas renouvelé son adhésion, je l'appelle, tout simplement», explique Jacynthe. «Généralement, je demande s'il y a eu un problème de communication, peut-être qu'il n'a pas reçu d'avis de renouvellement

et, ensuite, je lui demande son opinion sur l'Association et comment les choses se passent.»

Jacynthe a élaboré son plan pour approcher les membres qui ne renouvellent pas leur adhésion en collaboration avec Alex Charette, agent de communications électroniques au bureau national. Et, grâce à ses efforts, plusieurs membres ont renouvelé leur adhésion et beaucoup ont changé leur mode de paiement pour adopter les retenues des cotisations à la source, directement de leur pension.

Jacynthe indique que la Section de la Mauricie est particulièrement active et ses nombreuses activités organisées ont dû être annulées en raison des confinements entraînés par la COVID-19.

«Nous allons souvent au restaurant. Mais à cause de la COVID-19, nous n'avons pu le faire», souligne-t-elle.

En plus de coordonner des séances d'information pour les futurs retraités, elle a organisé de nombreuses séances d'information pour les membres, ce qui a permis de valoriser leur adhésion.



Photo: Jordan Pinder

Tim Hoban, retraité de la GRC à Miramichi au N.-B., qui a obtenu le Prix du bénévolat de l'Association.

En tant que directrice des adhésions, Jacynthe a également repéré un problème qui envoyait les courriels de l'Association dans les dossiers de pourriels des membres. Elle en a informé le bureau national, et on a découvert que toutes les sections du Québec avaient ce problème. Le problème est maintenant réglé.

Lorsqu'on lui demande pourquoi elle fait du bénévolat, Jacynthe répond qu'elle a été inspirée par Carole Lemoine, une autre retraitée fédérale qui a travaillé sans relâche pour la Section de la Mauricie.

«Carole a beaucoup fait pour notre section», souligne Jacynthe.

Un franc-tireur

Tim Hoban est le genre d'homme que vous voulez avoir à vos côtés. Toute sa vie, ce membre de la police montée à la retraite a été passionné par le bénévolat. Œuvrant sans relâche, il a passé autant de temps à faire du bénévolat qu'à travailler à temps plein. Et peut-être plus. Le fait qu'il soit le lauréat du Prix du bénévolat de l'Association de cette année n'a donc rien de surprenant.

Il a commencé à faire du bénévolat en tant qu'entraîneur sportif, ce qui lui servait aussi dans son travail.

«J'ai joué au baseball et, dans toutes les communautés où j'ai travaillé, je me suis impliqué auprès des jeunes et j'ai aidé à former des associations [sportives] dans ces communautés», dit-il, ajoutant avoir aussi été entraîneur de hockey. «J'ai constaté que, quand les jeunes sont actifs et font du sport, ils ne s'attirent pas de problèmes. En faisant du sport dans une communauté, on apprend à connaître les gens. Quand on est policier, on n'est pas toujours impliqué avec les bonnes personnes.»

Mais il se passionnait pour ceux en qui il voyait du potentiel et il a fait preuve d'un leadership particulier en travaillant avec les vétérans autochtones et les jeunes en difficulté.

Pendant plus de 45 ans, Tim a été membre et dirigeant du Lions Clubs International,

comme gouverneur de district et président régional pour le Nouveau-Brunswick, l'Île-du-Prince-Édouard et une partie du Maine. Cela lui a valu le titre de Compagnon de Melvin Jones, la plus haute distinction décernée par les Lions. Il a également été président sortant et gouverneur de l'Association des anciens de la GRC. À trois reprises, il a été président du Boys and Girls Club et, lorsqu'il travaillait à Bouctouche, au Nouveau-Brunswick, il a créé un club pour les jeunes de cette ville.

Tim se décrit comme «un franc-tireur. J'appelle un chat un chat».

Ayant grandi au Cap-Breton, il a fait du scoutisme et participé au 29^e escadron des cadets de l'air de Sydney. À ce jour, les nombreuses récompenses décernées pour son travail acharné comprennent les distinguées médailles d'or et de diamant du jubilé de la reine Elizabeth II, le prix du Solliciteur général du Nouveau-Brunswick pour son travail auprès des jeunes et le Prix de l'ombudsman des vétérans pour l'aide apportée à des vétérans. Le Prix du bénévolat que lui a décerné l'Association n'est que le dernier de cette liste.

Une section dynamique

La Section de Québec a remporté le Prix de la défense des intérêts 2021, grâce à ses échanges avec les hauts fonctionnaires de la province, à sa correspondance avec les 17 députés de son territoire après leur élection et à sa participation décisive dans la campagne Rayonnement 338.

Lors de ses rencontres avec plusieurs hauts dirigeants du gouvernement du Québec, la section a parlé du projet de loi C-27 et de ses embêtements. Elle a aussi soulevé les approches discriminatoires du ministère des Anciens Combattants concernant la lenteur du traitement des dossiers des vétérans, ainsi que des vétérans francophones. ■

Jennifer Campbell est la rédactrice en chef de Sage. Après avoir rédigé cet article, elle a résolu de faire plus de bénévolat.



DERNIÈRES NOUVELLES

Mise à jour sur le règlement pour les dommages de Phénix

Durant une rencontre avec le président du Conseil du Trésor, Jean-Yves Duclos, Jean-Guy Soulière et Anthony Pizzino, respectivement président et DG de l'Association nationale des retraités fédéraux, ont obtenu l'engagement que l'indemnisation aux retraités fédéraux touchés par le système de paye Phénix sera résolue au début de l'automne.

Cet engagement a finalement été pris après que l'Association ait demandé au gouvernement de résoudre le problème, qui touche environ 30 000 personnes auparavant représentées par l'Alliance de la Fonction publique du Canada (AFPC). L'indemnisation des membres de l'AFPC est d'un maximum de 2 500 dollars pour chaque employé ou ex-employé touché par Phénix au cours des exercices 2016 à 2020.

Au début de 2021, les employés de l'AFPC ont commencé à recevoir leurs indemnités. Cela s'est fait automatiquement, sans nécessiter de demande. Mais depuis la signature de l'entente, aucun retraité n'a reçu son règlement, et le Conseil du Trésor n'a pas fourni de procédure de réclamation ni d'échéancier pour le versement des règlements, se contentant d'affirmer que «les anciens employés [seraient] en mesure de soumettre une demande de paiement forfaitaire. De plus amples informations sur le lancement de ce processus de demande seront disponibles ultérieurement».

En réponse à cette annonce, M. Soulière a envoyé une lettre au ministre Duclos demandant que nos membres et les personnes touchées soient adéquatement indemnisés, tout comme l'ont été leurs anciens collègues

M. Duclos a réagi en organisant une rencontre durant laquelle il a laissé entendre que la question pourrait ne pas être résolue

avant décembre M. Soulière a fait valoir auprès du ministre Duclos l'importance de régler cette question le plus rapidement possible. C'est à ce moment que le ministre a promis une résolution à l'automne.

L'Association aurait préféré une solution plus rapide, mais il était encourageant de recevoir enfin une échéance et un engagement de la part du ministre. Les représentants de l'Association continueront de maintenir la communication avec le Conseil du Trésor et s'attendent à des mises à jour dans les mois à venir.



Adam Houston

Bonne fête à Adam Houston pour ses cent ans!

Félicitations à Adam Houston, membre de longue date de Burlington, en Ontario, qui a eu 100 ans le 22 mai 2021. Après avoir pris sa retraite de Postes Canada, Adam s'est joint à l'Association en 1986 et a occupé le poste de secrétaire des membres de la Section de Hamilton et région pendant de nombreuses années. Signaleur du Service royal des transmissions du 80^e régiment antichar de l'Artillerie royale pendant la Seconde Guerre mondiale, Adam est le dernier prisonnier de guerre survivant du camp Kinkaseki, un camp de prisonniers de guerre japonais situé à Jinguashi, à

Taiwan. Merci pour votre service et votre sacrifice, Adam.

Vaccinés et prêts pour les activités

Retraités fédéraux a recommencé à organiser des événements et des réunions en présentiel à compter du 1^{er} septembre 2021, après avoir tenu ses réunions et assemblées dans l'univers numérique à l'aide de Zoom à partir du début de la pandémie en mars 2020.

En plus de se conformer aux directives locales en matière de soins de santé, les participants et les bénévoles doivent remplir un formulaire de dépistage avant d'entrer dans le local. Nous suggérons également de porter des masques et de pratiquer la distanciation physique. D'ici à ce que la pandémie de COVID-19 soit éradiquée, Retraités fédéraux s'engage à respecter toutes les directives locales en matière de santé publique et à fournir l'environnement le plus sûr possible à ses membres et bénévoles, alors que nous reprenons les réunions et événements en présentiel.

Sondage sur le vieillissement à la maison de l'UCB

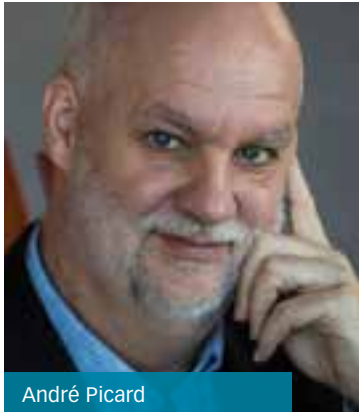
Le groupe de recherche Aging in Place du campus Okanagan de l'Université de la Colombie-Britannique invite les adultes de 60 ans et plus à participer à un sondage en ligne (10 minutes), qui sera suivi d'un événement facultatif en ligne. Nous espérons que vous indiquerez ce que le vieillissement à la maison signifie pour vous et sur la façon de vous aider à être en santé et à obtenir de l'information scientifique. Cela éclairera notre recherche et nos initiatives de sensibilisation, pour soutenir les aînés canadiens à vieillir chez eux.

Pour participer, communiquez avec aging.inplace@ubc.ca. Pour en savoir plus sur le groupe de recherche, consultez www.aginginplace.ok.ubc.ca.



Séminaires en ligne de Voix vibrantes

Enseignantes et enseignants retraités de l'Ontario (RTO/ERO) tient une série de séminaires cet automne, avec des panélistes exceptionnels :



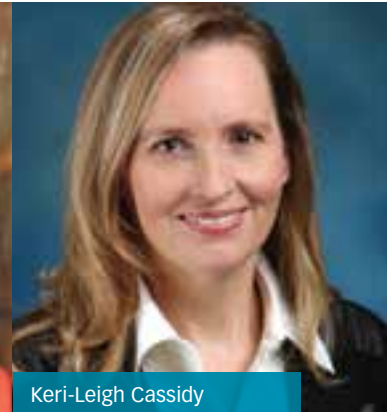
André Picard



Diana Beresford-Kroeger



Isobel Mackenzie



Keri-Leigh Cassidy

- **Élaborer un système de soins vraiment axé sur les besoins des aînés**
15 sept. 2021,
de 13 h à 14 h 15 h (HE)
André Picard, journaliste et chroniqueur spécialiste de la santé, *Globe and Mail*
- **Sauver la forêt... nous sauver**
13 oct. 2021,
de 13 h à 14 h 15 h (HE)
Diana Beresford-Kroeger, auteure, biochimiste médicale et botaniste de renommée mondiale
- **Les voies du bien-être pour les aînés : le corps, l'âme et l'esprit**
3 nov. 2021, de 13 h à 14 h 15 h (HE)
Isobel Mackenzie, protectrice des aînés pour la Colombie-Britannique et **Keri-Leigh Cassidy**, professeure de psychiatrie gériatrique à l'Université Dalhousie et fondatrice de l'initiative La Fontaine de la santé pour le vieillissement optimal

Admission gratuite et ouverte au public. Pour vous inscrire, visitez rtoero.ca/fr/voix-vibrantes/.

Réclamations au recours collectif contre les FAC

Les réclamations au règlement du recours collectif contre les Forces armées canadiennes (FAC) ont été soumises à un taux remarquable. À la fin de juillet, plus de 7 800 réclamations avaient été soumises au recours collectif de 900 millions de dollars, dont le règlement a été approuvé en 2019. L'appel a été lancé en mai 2020. La date limite de présentation d'une réclamation est le 24 novembre 2021. Pour en savoir plus, allez à www.fac-mdnrecourscollectifincondutensexuelle.ca/fr/accueil.

Appel d'adresses de courriel

Pour s'adapter à la vie pendant la pandémie du coronavirus, la communication par courriel est essentielle. Retraités fédéraux continue de veiller à ce que ses membres reçoivent des informations précises sur des sujets

qui leur sont importants. Il y a deux façons simples de vous inscrire à notre liste d'envoi.

- Visitez retraitesfederaux.ca/capture-courriel, entrez votre numéro de membre (imprimé sur la page couverture de votre magazine *Sage*), votre numéro de téléphone et votre adresse de courriel.
- Composez le 1-866-490-8532, indiquez votre numéro de membre, confirmez votre numéro de téléphone et donnez votre adresse de courriel.

Sondage 2021 auprès du lectorat de Sage

Pour célébrer son succès en tant que voix de Retraités fédéraux depuis 2015, le magazine *Sage* va bénéficier d'une refonte très attendue. Pour ce faire, nous recueillons les commentaires d'un échantillon représentatif de nos membres, y compris ceux qui n'ont

pas accès aux ordinateurs ou au courrier électronique. Si vous souhaitez recevoir une copie imprimée de notre sondage, veuillez contacter notre équipe de services aux membres au 613-745-2559, poste 300, ou au 1-855-304-4700 (sans frais), poste 300.

La CCMTGC vous remercie

La Campagne de charité en milieu de travail du gouvernement du Canada (CCMTGC) de 2021 a été officiellement lancée le 8 septembre. Le soutien des retraités fédéraux est essentiel à son succès et nous tenons à vous remercier pour votre dévouement constant à la campagne au fil des ans. En 2020, les retraités ont fait don de plus de 3,75 millions de dollars par le truchement de la CCMTGC. Votre soutien continu est nécessaire, maintenant plus que jamais, car les dons permettront de soutenir les communautés d'un océan à l'autre. Faites votre don à canada.ca/ccmtgc-retraites. ■



VOTRE SECTION EN BREF

Pendant l'épidémie du coronavirus, Retraités fédéraux a constamment surveillé le statut des événements prévus. Le conseil d'administration national a décidé que tous les événements en présentiel des sections peuvent reprendre à partir du 1^{er} septembre 2021, à condition de respecter les exigences des autorités locales de santé publique. En raison des délais à respecter, les événements prévus au sein des sections entre septembre et fin novembre ne seront pas tous énumérés ici. Pour connaître les mises à jour les plus récentes sur les événements, surveillez les courriels de votre section, visitez son site Web ou téléphonez-lui, au numéro qui figure dans cet annuaire. Pour ajouter votre adresse de courriel à votre profil de membre, visitez retraitesfederaux.ca/capture-courriel/. Vous pouvez aussi contacter notre équipe des services aux membres, au 613-745-2559, poste 300, ou sans frais au 1-855-304-4700. Elle sera heureuse d'être à votre service.

COLOMBIE-BRITANNIQUE

BC01 CENTRE DE LA VALLÉE DU FRASER

C.P. 2202, succ. A
Abbotsford (C.-B.) V2T 3X8
778-344-6499
federalretirees.ca/centralfraservalley
centralfraservalley@federalretirees.ca

BC02 CHILLIWACK

9400, rue College
C.P. 463
Chilliwack (C.-B.) V2P 6J7
604-795-6011
federalretirees.ca/chilliwack
nafchwk@shaw.ca

BC03 DUNCAN ET DISTRICT

3110, rue Cook, unité 34
Chemainus (C.-B.) V0R 1K2
250-324-3211
federalretirees.ca/duncan
duncanfederalretirees@gmail.com

BC04 OUEST DE LA VALLÉE DU FRASER

C.P. 34141
COP carré Clover
Surrey (C.-B.) V3S 8C4
604-574-2939
retraitesfederaux.ca/fraservalleywest
info@nafrfraservalleywest.ca

BC05 NANAIMO ET RÉGION

C. P. 485
Lantzville (C.-B.) V0R 2H0
250-248-2027
ashdown@shaw.ca

BC06 ÎLE DU NORD-JOHN FINN

C.P. 1420
Comox (C.-B.) V9M 7Z9
1-855-304-4700
info@nijf.ca

BC07 CENTRE DE L'OKANAGAN

C.P. 20186, COP Towne Centre
Kelowna (C.-B.) V1Y 9H2
250-712-6213
retraitesfederaux.ca/centralokanagan
kelownanaf@gmail.com

BC08 VANCOUVER

4445, rue Norfolk
Burnaby (C.-B.) V5G 0A7
604-681-4742
fsvan@shaw.ca

Bénévoles recherchés :

Communiquez avec la section pour plus de renseignements

BC09 VICTORIA-FRED WHITEHOUSE

A/s de la Légion royale canadienne, filiale n° 292
411, ch. Gorge Est
Victoria (C.-B.) V8T 2W1
250-385-3393
federalretireesvictoria@shaw.ca

BC10 SUD DE L'OKANAGAN

696, rue Main
Penticton (C.-B.) V2A 5C8
250-493-6799
fedretirees@telus.net

BC11 NORD DE L'OKANAGAN

3808, 35^e Av., unité 206
Vernon (C.-B.) V1T 2T9
250-542-2268
fsna11@telus.net

Fête de Noël : 12 déc., Loge des Elks à Vernon, détails à venir

BC12 KAMLOOPS

C.P. 1397, succ. Main
Kamloops (C.-B.) V2C 6L7
250-571-5007
kamloopsoffice@gmail.com

BC13 KOOTENAY

396, ch. Wardner-Fort Steele
Fort Steele (C.-B.) V0B 1N0
250-919-9348
fsnabc13@gmail.com

BC14 SIDNEY ET DISTRICT

C.P. 2607, succ. Main
Sidney (C.-B.) V8L 4C1
250-385-3393
federalretirees.sidneybc@gmail.com

BC15 PRINCE GEORGE

C.P. 2882, succ. B
Prince George (C.-B.) V2N 4T7
federalretirees.ca/princegeorge
nafpr@shaw.ca

Assemblée général : 13 sept., à 13 h

Dîner de Noël : 13 déc., à 13 h

ALBERTA

AB16 CALGARY ET DISTRICT

1133, 7^e Av. S.-O., unité 302
Calgary (Alb.) T2P 1B2
403-265-0773
federalretirees.ca/calgary
nafrcalg@telus.net

AB17 EDMONTON

865, ch. Shefford
Ottawa (Ont.) K1J 1H9
780-413-4687
1-855-376-2336
retraitesfederaux.ca/edmonton
edmonton@federalretirees.ca

Alors que la pandémie de COVID-19 continue de perturber notre vie quotidienne, la communication par courriel est devenue plus importante que jamais. Pour ajouter votre adresse de courriel à votre profil de membre, contactez notre équipe des services aux membres, par courriel à service@retraitesfederaux.ca, ou par téléphone au numéro sans frais 1-855-304-4700 (à Ottawa, composez le 613-745-2559).

AB18 SUD DE L'ALBERTA

Nord-Bridge Senior Centre
1904, 13^e Av. Nord, unité 8
Lethbridge (Alb.) T1H 4W9
403-328-0801
nafr18@shaw.ca

AB19 RED DEER

C.P. 25016, COP Deer Park
Red Deer (Alb.) T4R 2M2
403-556-3581
reddeerfederalretireesass@
gmail.com

AGA : Détails à venir

AB20 MEDICINE HAT ET DISTRICT

865, ch. Shefford
Ottawa (Ont.) K1J 1H9
403-952-7110
(message vocal/texto)
fsna.ab20@gmail.com

AB21 BATTLE RIVER

17124, r^{te} Township 514
R.R. 2, Ryley (Alb.) T0B 4A0
780-663-2045
cvhyde@mcsnet.ca

AB92 LAKELAND

C.P. 1391, succ. Main
Cold Lake (Alb.) T9M 1P3
780-594-3961
louethel@telusplanet.net

Assemblée générale des membres : En oct., détails à venir

Bénévoles recherchés :
trésorier-ère, directeur-trice des
adhésions, président-e du Comité
des appels téléphoniques

SASKATCHEWAN**SK22 NORD-OUEST
DE LA SASKATCHEWAN**

161, cr. Riverbend
Battleford (Sask.) S0M 0E0
(306) 441-1819
tbgs@sasktel.net

SK23 MOOSE JAW

A/s de Barry Young
93, cr. Daisy
Moose Jaw (Sask.) S6J 1C2
306-313-7978
nafrmj23@outlook.com

SK24 REGINA ET RÉGION

2001, rue Cornwall, unité 112
Regina (Sask.) S4P 3X9
306-359-3762
nafr@sasktel.net

SK25 SASKATOON ET RÉGION

C.P. 3063, succ. Main
Saskatoon (Sask.) S7K 3S9
306-374-5450
306-373-5812
saskatoon@federalretirees.ca

**SK26 PRINCE ALBERT
ET DISTRICT**

C.P. 333, succ. Main
Prince Albert (Sask.) S6V 5R7
306-763-7973
306-314-5644 (pour info)
gents@sasktel.net

AGA : 21 oct., à midi, hôtel
Travelodge, 3551 2^e Av. O.,
10 \$ – ¶

SK29 SWIFT CURRENT

847 Prom. Field
Swift Current (Sask.) S9H 4H8
306-773-5068
leyshon@sasktel.net

MANITOBA**MB30 OUEST DU MANITOBA**

311, av. Park E.
Brandon (Man.) R7A 7A4
federalretirees.ca/western-manitoba
nafrmb30@gmail.com

Bénévoles recherchés :
Communiquez avec la section
pour plus de renseignements

MB31 WINNIPEG ET DISTRICT

3336, av. Portage, unité 526
Winnipeg (Man.) R3K 2H9
204-989-2061
nafrwpg@mymts.net

MB32 CENTRE DU MANITOBA

163, cr. Wilkinson
Portage La Prairie (Man.) R1N 3R6
204-872-0505
colemankamphuis@gmail.com

MB91 EST DU MANITOBA

C.P. 219
Pinawa (Man.) R0E 1L0
204-753-8402
nafr-mb91@hotmail.com
ttveiv@mts.net

ONTARIO**ON33 VALLÉE DE L'ALGONQUIN**

C. P. 1930
Deep River (Ont.) K0J 1P0
613-584-3242 (président)
613-584-3943
fsnaalgonquinvalley.com
kmcDonald@sympatico.ca
avb.on33@gmail.com

ON34 PEEL-HALTON ET RÉGION

1235, ch. Trafalgar – Case 84018
Oakville (Ont.) L6H 5V7
905-858-3770
905-824-4853
federalretirees.ca/peel-halton
nafrtreasureron34@gmail.com

ON35 HURONIE

80, rue Bradford
Barrie (Ont.) L4N 6S7
1-855-304-4700
federalretirees.ca/huronie
on35.info@gmail.com

AGA de l'automne (Zoom) :
6 oct., à 11 h

ON36 BLUEWATER

C.P. 263, succ. Main
Sarnia (Ont.) N7T 7H9
519-330-1492
retraitesfederaux.ca/bluewater
bluewaterbranch@
federalretirees.ca

Bénévoles recherchés :
Communiquez avec la section
pour plus de renseignements

ON37 HAMILTON ET RÉGION

14 ch. Highland Park
Dundas (Ont.) L9H 3L8
905-627-3827
hamilton@federalretirees.ca

ON38 KINGSTON ET DISTRICT

C.P. 1172
Kingston (Ont.) K7L 4Y8
866-729-3762
613-542-9832 (information)
federalretirees.ca/kingston
nafrkingston@gmail.com

**ON39 KITCHENER-WATERLOO
ET DISTRICT**

110, ch. Manitou
Kitchener (Ont.) N2C 1L3
519-742-9031
federalretirees.ca/kitchenerwaterloo
fsna39@gmail.com

ON40 LONDON

865 ch. Shefford
Ottawa (Ont.) K1J 1H9
519-439-3762 (boîte vocale)
londonbranch@federalretirees.ca

ON41 PÉNINSULE DU NIAGARA

865, ch. Shefford
Ottawa (Ont.) K1J 1H9
nafrsecretaryniabran41@
outlook.com

**ON43 OTTAWA ET
INTERNATIONAL**

2285, boul. St-Laurent, unité B-2
Ottawa (Ont.) K1G 4Z5
613-737-2199
nafrottawa.com
facebook.com/nafrottawa
info@nafrottawa.com

**ON44 PETERBOROUGH
ET RÉGION**

C.P. 2216, succ. Main
Peterborough (Ont.) K9J 7Y4
705-559-9253
brunet.pierre@sympatico.ca

Bénévoles recherchés :
secrétaire, président-e des
communications, directeur-trice
des adhésions, vice-président-e

Alors que la pandémie de COVID-19 continue de perturber notre vie quotidienne, la communication par courriel est devenue plus importante que jamais. Pour ajouter votre adresse de courriel à votre profil de membre, contactez notre équipe des services aux membres, par courriel à service@retraitesfederaux.ca, ou par téléphone au numéro sans frais 1-855-304-4700 (à Ottawa, composez le 613-745-2559).

**ON45 QUINTE**

132, rue Pinnacle (Légion)
C. P. 20074
Belleville (Ont.) K8N 3A4
613-968-7212
fsnaon45@gmail.com

ON46 QUINTRENT

77, rue Campbell
Trenton (Ont.) K8V 3A2
613-394-4633
federalsupernet@bellnet.ca

Bureau temporairement fermé.
Appels téléphoniques, lettres et courriels acceptés.

ON47 TORONTO ET RÉGION

C.P. 65120 COP Chester
Toronto (Ont.) M4K 3Z2
416-463-4384 (RSVP)
fsna@on.aibn.com (RSVP)

Assemblée générale (Zoom) :
18 oct., à 10 h – ☎

ON48 THUNDER BAY ET RÉGION

C.P. 29153 COP M^{re}Intyre Centre
Thunder Bay (Ont.) P7B 6P9
807-624-4274
nafrmb48@gmail.com

ON49 WINDSOR ET RÉGION

628, croiss. Commisso
LaSalle (Ont.) N9H 0C2
519-970-9048
nafr.on49@gmail.com

Réunion virtuelle (Zoom) :
21 oct., à 13 h, voir le rapport de section pour les détails

ON50 MOYEN-NORD

C.P. 982, succ. Main
North Bay (Ont.) P1B 8K3
705-498-0570
nearnorth50@gmail.com

ON52 ALGOMA

8, rue Gravelle
Sault Ste Marie (Ont.) P6A 4Z6
705-946-0002
davischuck@yahoo.ca

ON53 VALLÉE DE L'OUTAOUAIS

C.P. 20133
Perth (Ont.) K7H 3M6
343-341-2687
federalretirees.ca/ottawavalley
ottawavalley@federalretirees.ca

ON54 CORNWALL ET DISTRICT

141, cr. Markell
Cornwall (Ont.) K6H 6X2
613-938-8265
federalretirees.cornwall@gmail.com

Assemblée annuelle :
14 oct., à 10 h, Légion royale
canadienne, 415 2^e Rue O.,
Cornwall

ON55 YORK

865, chemin Shefford
Ottawa (Ont.) K1J 1H9
1-855-304-4700 (général)
905-505-2079 (section)
federalretirees.york@gmail.com

ON56 HURON-NORD

34, cr. Highland
Capreol (Ont.) P0M 1H0
705-618-9762
federalretirees.ca/huron
huronnorth56@gmail.com

QUÉBEC**QC57 QUÉBEC**

660, 57^e rue O., unité 162
Québec (Qué.) G1H 7L8
1-866-661-4896
418-661-4896
anrf-sq.org
facebook.com/retraitesfederauxquebec

**Assemblée générale
d'information (AGI) :** 22 oct., à
9 h 30, détails à suivre.

QC58 MONTRÉAL

1940, Boul. Henri-Bourassa E.,
unité 300
Montréal (Qué.) H2B 1S1
514-381-8824
anrfmontreal.ca
facebook.com/retraitesfederauxmtl
info@anrfmontreal.ca

Conférences gratuites : 4 cet
automne, surveillez vos courriels
et notre site Web.

Dîner de Noël : 8 déc., à midi,
Rizz, 6630 Jarry E., Montréal
(40 \$/70 \$) – ☎

QC59 CANTONS-DE-L'EST

1871 rue Galt O.
Sherbrooke (Qué.) J1K 1J5
819-829-1403
anrf_cantons@hotmail.com

QC60 OUTAOUAIS

331, Boul. de la Cité-des-Jeunes
unité 115
Gatineau (Qué.) J8Y 6T3
819-776-4128
admin@anrf-outaouais.ca

QC61 MAURICIE

C.P. 1231
Shawinigan (Qué.) G9P 4E8
819-375-3394
retraitesfederaux.ca/mauricie
anrf-mauricie.adhesion@outlook.fr

QC93 HAUTE-YAMASKA

C.P. 25, succ. Bureau-Chef
Granby (Qué.) J2G 8E2
1-855-304-4700
haute-yamaska@
retraitesfederaux.ca

NOUVEAU-BRUNSWICK**NB62 FREDERICTON
ET DISTRICT**

C.P. 30068 COP Prospect Plaza
Fredericton (N.-B.) E3B 0H8
506-451-2111
retraitesfederaux.ca/fredericton
facebook.com/branchnb62
nafrfred.nb62@gmail.com

NB63 MIRAMICHI

C.P. 614, succ. Main
Miramichi (N.-B.) E1V 3T7
1-855-304-4700
smithrd@nb.sympatico.ca

NB64 SUD-EST DU N.-B.

C.P. 1768, succ. Main
281, rue St George
Moncton (N.-B.) E1C 9X6
506-855-8349
506-386-5836
fsnasenb64@gmail.com

NB65 BAIE DE FUNDY

C.P. 935, succ. Main
Saint John (N.-B.) E2L 4E3
506-849-2430
fsna65@gmail.com

NB67 HAUT DE LA VALLÉE

105, allée Lewis P. Fisher, unité 4
Woodstock (N.-B.) E7M 0G6
506-594-1194
gloglaw@gmail.com

NB68 RÉGION DE CHALEUR

2182, ch. Val-Doucet
Val-Doucet (N.-B.) E8R 1Z6
506-764-3495
japaulin@rogers.com

LÉGENDE Pour plus de précisions,
communiquez avec votre section.



– De la nourriture sera servie.



– RSVP requis. Téléphonnez au(x) numéro(s) indiqué(s).



NOUVELLE-ÉCOSSE

NS71 CÔTE SUD

100 rue High, case 214
Bridgewater (N.-É.) B4V 1V9
1-855-304-4700
nafrns71pres@gmail.com

NS72 COLCHESTER-EAST HANTS

12, av. Harris
Truro (N.-É.) B2N 3N2
902-893-0543
902-957-0545
colchester-easthants@
federalretirees.ca

NS73 CENTRE DE LA NOUVELLE-ÉCOSSE

73, ch. Tacoma, unité 503
Dartmouth (N.-É.) B2W 3Y6
902-463-1431
nafr@bellaliant.com

NS75 OUEST DE LA NOUVELLE-ÉCOSSE

Case 1131
Middleton (N.-É.) B0S 1P0
902-765-8590
federalretirees.ca/western-
nova-scotia
nafr75@gmail.com

NS77 CAP-BRETON

C. P. 785
Sydney (N.-É.) B1P 6J1
902-562-6541
902-539-4465 (RSVP)
ve1ars@gmail.com

AGA : 29 oct., à 14 h, Hall des
aînés et des pensionnés,
5 \$, RSVP 20 oct. – ☎

NS78 CUMBERLAND

C.P. 303
Parrsboro (N.-É.) B0M 1S0
902-661-0596
gerard.cormier@ns.sympatico.ca
carose@gmail.com

NS79 ORCHARD VALLEY

C.P. 815, succ. Main
Kentville (N.-É.) B4N 4H8
1-855-304-4700
tandrcross@outlook.com

NS80 NOVA-NORD

C.P. 924, succ. Main
New Glasgow (N.-É.) B2H 5G2
1-855-304-4700
victorfleury@eastlink.ca

ÎLE-DU-PRINCE-ÉDOUARD

PE82 CHARLOTTETOWN

C.P. 1686, succ. Central
Charlottetown (Î.-P.-É.) C1A 7N4
1-855-304-4700
pat@ptassociates.ca

PE83 SUMMERSIDE

194, ch. Spruce
O'Leary (Î.-P.-É.) C0B 1V0
902-214-0475
summersidepe83@gmail.com

TERRE-NEUVE-ET-LABRADOR

NL85 OUEST DE TERRE-NEUVE-ET-LABRADOR

2, av. Herald, C.P. 20052
Corner Brook (T.-N.-L.) A2H 7J5
709-639-5350
wayneronaldbenett@gmail.com

**Assemblée annuelle des
membres** : 6 oct., à 12 h 30,
Jennifer's sur Broadway,
Corner Brook – ☎

NL86 CENTRE DE TERRE-NEUVE

132A, rue Bayview
Twillingate (T.-N.-L.) A0G 4M0
709-884-2862
wlkjenkins@personainternet.com

NL87 AVALON-BURIN

C.P. 21124 COP ch. MacDonald
St. John's (T.-N.-L.) A1A 5B2
709-834-3648
wcombden70@gmail.com



Association nationale
des retraités fédéraux
**PARTENAIRE
PRIVILÉGIÉ**

PROFITEZ DE L'AVANTAGE HEARINGLIFE

En tant que membre de Retraités fédéraux, vous êtes admissible aux offres ci-dessous. Veuillez présenter votre carte de membre lorsque vous vous rendez à votre clinique participante. Pour les offres au Québec, consultez le Groupe Forget.

GRATUITS Dépistages auditifs gratuits*

**25 %
DE
RABAIS** 25 % DE RABAIS sur les piles avec l'achat de la carte Privilège du Groupe Forget Advantage.

**10 %
DE
RABAIS** 10 % DE RABAIS sur tous les accessoires et réparations.

RABAIS RABAIS DE 150 \$ SUR LA TROUSSE d'entretien pour appareils auditifs avec l'achat d'un appareil auditif et de 225 \$ avec l'achat de deux appareils auditifs.

En réponse à la COVID-19, HearingLife Canada et ses partenaires ont agi de manière responsable pour soutenir leurs clients et leur personnel. Pour en savoir plus, appelez le Groupe Forget, au 1-833-718-6585.

*Une évaluation auditive complète est offerte gratuitement aux adultes de 19 ans et plus. Les résultats de l'évaluation vous seront transmis verbalement. Des frais supplémentaires s'appliquent pour obtenir une copie du rapport d'audiologie.

HearingLife | Partenaires nationaux affiliés

Pour prendre rendez-vous, appelez au **1-833-718-6585** ou inscrivez-vous au <https://hearinglifeadvantage.ca/federal-retirees-fr>

Code promotionnel : MAG-BFNT-FEDR



AVIS DE DÉCÈS

L'Association et ses 79 sections offrent leurs plus sincères condoléances à la famille, aux amis et aux autres proches des membres qui sont décédés récemment.

BC01 CENTRE DE LA VALLÉE DU FRASER

John Byrne
Helen Dalton
Barbara Fisk
Edward Fontaine
Gary Goodfellow
Victor Kindratsky
Dawn Strathy
Nancy Walker

BC02 CHILLIWACK

Jane Bleakney
Stefan Czeck
Marion Trebilcock

BC03 DUNCAN ET DISTRICT

Piers C. C. Burnham
K. E. Marshall
Ian A. Martin
Alan Nixon
Kenneth J. Paisley
Gale Robinson
Irene Sutton
James W. Wright
Marvin Young

BC04 OUEST DE LA VALLÉE DU FRASER

Kenneth Eugene Hollas

BC07 CENTRE DE L'OKANAGAN

Gerald Dexter
Neil Fraser
Marlene Gross
J. G. Lavigne

Linda Mackay
Edith Moffatt
Eileen Olenick
Joel Young
June Wilson

BC08 VANCOUVER

Donald Clarke
Bernice Dick
Azmina Hirji
Catherine Howe
David Johnston
David Long
Marian Pocock
Camilia Nason
Marilyn Peters
Ian Waddell

BC09 VICTORIA-FRED WHITEHOUSE

Marjory Brimblecombe
Thomas Chard
Alice Maria Holland
Arthur Jones
Ron Kilcup
Helen Langlois
Mary Leask
Helen MacBeth
Olive Malcolm
Jenny McGowan
Jeanette McKendry
Gary Olmstead
Orval Oppertshauser
J. R. G. Richot
H. J. Schweitzman
Roger Spidell
Colleen Shepard
Elaine Turner

BC11 NORD DE L'OKANAGAN

Lloyd R. Cosens
Edward Kew

BC14 SIDNEY ET DISTRICT

Ruth Archer
Donald Ball
Fred Homer Greenard
Orest Hryhoryshen
Michael McKerrow
Vivian Richardson
Garth Train
Douglas Walton

AB20 MEDICINE HAT ET DISTRICT

Arnold Hansen
Harold J. Hickson
Charles Letcher
Richard W. Lillo
Ed Moore
Charlotte Pearl
Kenneth Willerton

SK25 SASKATOON ET RÉGION

Alice Rose Hanson
John Laurie Nerland
David Tupper Spurr
Kerry Veld

MB31 WINNIPEG ET DISTRICT

Indulis Baltkalns
Nola Camplin
E. H. Decaux
G. Howard English

Bernhardt Friesen
Anthony Keck
William Bell Kemplay
Daniel Kirkpatrick
Uwe Kromer
Gladys Kuzyk
Mark LeMaistre
Dennis Lidgett
Donald Mackey
Claude Marchand
Gerald Mead
Linda Vipond
Arthur Walter
Robert Woodrow
John Zacharias
Helena Zinc

MB91 EST DU MANITOBA

Bruce W. Andrews
William F. Joyce
J. Lemire
David McCalder
Lawrence Ramsay
Nick Smerechynski
Garry Stokes

ON33 VALLÉE DE L'ALGONQUIN

Conrad Burchart
Joyce Busch
Raymond Butterworth
Violet Cliche
David Croft
James Dellaire
Ah-Yin Eng
Margaret Fougere
Paul Jay
Clayton Kelly
Barry Machin
Margo MacIntyre
Agnes Mask
Elizabeth Mitchel
Donald Morrison
Marjorie Ranger
Warren Richter
Jeff Scoberg
Michael Sibley
Michael Stephens
Bruce Smith
Renice Smith
Patrick Thivierge
Bruce Westgarth
Michael Wright

ON37 HAMILTON ET RÉGION

Alan Butler
Val Franks

Margaret Mans
Gary Tanner

ON38 KINGSTON ET DISTRICT

Elizabeth A. Constantineau
Robert Climie
PW Johnson
Helen Mason
F. Sturges
Maureen Williams

ON43 OTTAWA

Sylvie Cécire Goulet
Frank T. Jackman
Jolan Kiss
Jean Rivier

ON45 QUINTE

Patricia Beddoe
Gladys Cameron
Dianna Haight
Joyce Parks
David Roberts

ON47 TORONTO ET RÉGION

Marcel Brochu
Allan Cousins
James H. Dempsey
Rashmikant Desal
Morton Hersh
Lenore Juhasz
Sylvia Ostiguy
Maurice L. Rawlins
Clayton Shillingford
Margaret Stark
Donald E. Westerfall

ON56 HURON-NORD

Robert Joly

QC57 QUÉBEC

Suzette Bilodeau
Maurice Bisson
Diane Caron
Estelle Côté

QC58 MONTRÉAL

Irving Aaron
G. Camille J. Baillargeon
R. Baker
Marie-Marthe Bertrand
Roger Brodeur
Claude Corbeil
Hélène Crête
Bernice Gallant
Gordon R. Haward

Claude Laberge
Rita Lalande Simard
Gilles Leduc
J.-C. Levesque
Fernand Marcoux
Noelline Pelletier-Simard
Maurice J.-A. Pilotte
Jean Marc M. Rossignol
Jean-Claude Sauvé
Claudette Surprenant
Marthe Tremblay

QC61 MAURICIE

Jacques Joinville
Jean-Noël Lampron
J.-R. Loranger
Cyriac Plante
Berthe Santerre
Danny Sawyer

NB64 SUD-EST DU NOUVEAU-BRUNSWICK

Alleyne Huggard
John Douglas Hickmott
Anna Marie O'Pray

NB67 HAUT DE LA VALLÉE

Marie-Marthe Ouellette

NS72 COLCHESTER EAST-HANTS

George Douglas Pye

NS80 NOVA-NORD

Anne Dorrington

PE82 CHARLOTTETOWN

L. Jean Burch
Terrence G. Connors
Burton H. Foster
John R. Higginbotham
Bryan J. Langille
Gerald R. MacDonald
Wilfred L. Nicholson
A. Shirley Pineau
Edward L. Prebinski
Johanna G. Verhulp

PE83 SUMMERSIDE

James Bryant



La méga campagne de recrutement est de retour



Passer le mot peut vous faire gagner gros.

L'automne arrive à grands pas, ce qui veut dire que la méga campagne de recrutement (MCR) est en cours.

Du 1^{er} septembre au 31 décembre, les membres seront à nouveau récompensés pour faire la promotion des avantages d'une adhésion à Retraités fédéraux. Chaque recommandation faite de bouche à oreille vous permettra d'obtenir une carte-cadeau de 5 \$ et un bulletin de participation à notre superbe série de prix, dont le grand prix de 10 000 \$ en argent comptant, offert par Johnson Assurance. En tout, il y a 14 prix, dont un de 500 \$ offert par SimplyConnect, qui sera décerné après le pré tirage de la fin du mois d'octobre. Comme il n'y

a pas de limite au nombre de bulletins de participation ou de cartes-cadeaux que vous pouvez obtenir, commencez à recruter sans tarder et souvent.

La MCR n'est pas seulement une façon divertissante de récompenser les efforts de recrutement de nos membres. Les statistiques révèlent également que les recommandations de bouche à oreille sont le moyen le plus efficace, tant pour les nouveaux membres que les anciens, de découvrir et de redécouvrir l'Association. Par conséquent, le travail colossal de nos membres qui participent à la MCR représente une source importante de notre recrutement annuel. À l'évidence, nos fidèles membres — vous — sont nos meilleurs outils de recrutement. Comme pour notre travail de défense des intérêts, notre véritable force et notre succès reposent sur vous. Merci encore d'appuyer Retraités fédéraux cette année.

De retour à la demande populaire : Passez aux RCS et économisez!

Notre offre est de retour! Pour une durée limitée, tout membre qui passe au mode de paiement par retenues des cotisations à la source (RCS) recevra trois mois d'adhésion gratuite. Voici pourquoi c'est le meilleur moyen, et de loin, de maintenir votre adhésion à Retraités fédéraux :

- C'est rapide et facile, et vous pouvez même le faire en ligne ou par téléphone lors du renouvellement.
- Comme l'Association n'envoie plus d'avis de renouvellement, elle économise sur le papier et les frais d'affranchissement.
- Il n'y a aucun lien avec le système de paye Phénix, donc pas de complications associées.
- Seulement 4,28 \$ par mois pour une adhésion simple et 5,55 \$ pour une adhésion double.
- Vous pouvez annuler facilement à tout moment.

Pour toute question ou assistance concernant le changement, contactez notre équipe de recrutement et de services aux membres, à service@retraitesfederaux.ca ou au 1-855-304-4700 (sans frais). Elle sera heureuse d'être à votre service!



Renouvelez votre adhésion

1. Lorsque votre cotisation est versée au moyen de retenues à la source (RCS) sur votre chèque de pension mensuel, votre adhésion est renouvelée automatiquement.
2. Pour ce qui est des membres qui paient avec une carte de crédit ou un chèque, nous envoyons une lettre les avisant qu'il est temps de renouveler.

L'Association a décidé de ne pas augmenter les cotisations. Les taux de 2021 sont les mêmes qu'en 2020.

Pour payer par carte de crédit :

Connectez-vous à retraitesfederaux.ca

Pour payer par chèque :

Envoyez un chèque libellé à l'ordre de l'Association nationale des retraités fédéraux, à :

Association nationale des retraités fédéraux
865, chemin Shefford
Ottawa ON K1J 1H9

Pour obtenir de l'aide ou pour passer au mode de paiement par RCS, n'hésitez pas à communiquer avec notre équipe des services aux membres au numéro sans frais 1-855-304-4700, poste 300, ou à Ottawa, au 613-745-2559.

Cotisations en 2021

	ANNÉE	MOIS
Individuelle	51,36 \$	4,28 \$
Familliale	66,60 \$	5,55 \$

Comment adhérer

1. Allez sur retraitesfederaux.ca et cliquez sur le menu « Devenir membre ».
2. Appelez l'équipe des services aux membres en composant le numéro sans frais 1-855-304-4700 poste 300, ou, à Ottawa, le 613-745-2559.

Communiquez avec nous

Avez-vous récemment déménagé ou changé de courriel? Veuillez nous faire part de vos coordonnées les plus à jour, par courriel à service@retraitesfederaux.ca, ou par téléphone à l'équipe des services aux membres, au numéro sans frais 1-855-304-4700, poste 300, ou à Ottawa au 613-745-2559.

PRÉTIRAGE

30 oct. 2021

Gagnez une carte de crédit prépayée de 500 \$
offerte par SimplyConnect



PLUS DE CHANCES DE
**GAGNER
GROS**



Référez un membre à Retraités fédéraux, pour courir la chance de gagner



500 \$ Meilleur recruteur

250 \$ Plus grand nombre de références

250 \$ Tirage pour les nouveaux membres

offerts par Arbor Memorial

*Pour des détails sur les nouveaux prix, visitez retraitesfederaux.ca/mcr

COMMENT PARTICIPER

Remplissez une carte de référence numérique sur retraitesfederaux.ca/mcr ou communiquez avec le bureau national de Retraités fédéraux, au 1-855-304-4700, poste 300, ou à service@retraitesfederaux.ca

NOUVEAUX MEMBRES

Épargnez 25 %, avec l'option de paiement par RCS. Détails : retraitesfederaux.ca

Pour prendre connaissance du règlement du concours et d'autres détails importants, visitez retraitesfederaux.mcr

AUCUN ACHAT NÉCESSAIRE. Concours ouvert du 1^{er} septembre 2021 au 31 décembre 2021 aux résidents canadiens qui sont membres en règle de l'Association nationale des retraités fédéraux. Les chances de gagner dépendent du nombre de bulletins de participation admissibles reçus. Question d'habileté mathématique obligatoire. Il n'y a pas de limite au nombre de bulletins de participation que vous pouvez présenter, alors référez des membres potentiels sans tarder et souvent! Avant de commencer à recruter, veuillez consulter le règlement complet du concours à retraitesfederaux.ca/mcr.

Pour référer une personne par téléphone ou avoir plus de renseignements sur le concours, composez le 1-855-304-4700, poste 300.

*Toutes les références reçues doivent être admissibles à l'adhésion et vérifiées par l'équipe de recrutement et des services aux membres de Retraités fédéraux.



Association nationale des retraités fédéraux

National Association of Federal Retirees

Une assurance voyage prête à partir.

JOHNSON
ASSURANCE
HABITATION · AUTO · VOYAGE



Association nationale
des retraités fédéraux

**PARTENAIRE
PRIVILÉGIÉ**



Obtenez la protection dont vous avez besoin.

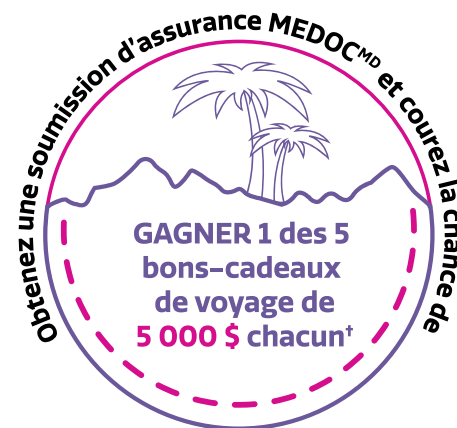
L'année dernière a été difficile. Nous avons tous dû mettre nos plans de voyage de côté et attendre que les frontières s'ouvrent et que les vaccins arrivent. Maintenant que le monde commence lentement à rouvrir, nous proposons des avantages supplémentaires pour les clients d'assurance voyage MEDOC^{MD}. Qu'est-ce qui a changé? La garantie pour frais médicaux liée à la COVID-19 a été ajoutée au programme MEDOC^{MD} et vous assure maintenant pendant votre voyage en ce qui concerne :

- les frais médicaux liés à la COVID-19 allant jusqu'à 10 millions \$* pour les membres de Retraités fédéraux;
- la garantie pour frais médicaux dans le cas de réactions liées au vaccin.

Comme toujours, pour une période souvent inférieure au coût de l'achat d'une assurance voyage unique¹, vous pouvez profiter d'un nombre illimité de voyages² au cours de l'année d'assurance, en plus de nombreux avantages exclusifs aux membres de l'Association nationale des retraités fédéraux.

MEDOC^{MD} vous offre la tranquillité d'esprit en sachant que vous êtes protégé.

Appelez Johnson au **1 866 606-3362** ou visitez johnson.ca/fr/assurance-voyage pour obtenir une soumission et finaliser votre garantie. Johnson est prête quand vous l'êtes.



Communiquez avec Johnson pour obtenir une soumission et vous serez inscrit pour courir la chance de gagner l'un des cinq bons-cadeaux de voyage d'une valeur de 5 000 \$ chacun. Les clients MEDOC^{MD} actuels sont automatiquement inscrits.

1.866.606.3362

johnson.ca/fr/assurance-voyage

Johnson Assurance est un nom commercial de Johnson Inc. (« JA »), un intermédiaire d'assurance agréé, qui fait affaire sous le nom de Johnson Insurance Services en Colombie-Britannique et Johnson Inc. au Manitoba. MEDOC^{MD} est une marque déposée de JA. Ce produit d'assurance est souscrit par la Royal & Sun Alliance du Canada, société d'assurances (la « RSA ») et administré par JA. Une garantie valide du régime d'assurance-maladie provincial ou territorial est requise. L'assistance voyage est offerte par Global Excel Management inc. Les critères d'admissibilité, les modalités, les conditions, les restrictions et les exclusions qui s'appliquent aux garanties décrites sont précisés dans la police d'assurance. Le libellé de la police d'assurance a préséance. *La garantie et les avantages décrits sont applicables aux participants au régime de soins de santé de la fonction publique (RSSFP). 1 Selon une comparaison du régime de base de 40 jours de MEDOC avec des régimes de voyage unique ayant des prestations semblables. 2 Durée maximale de 40 jours consécutifs applicable à chaque voyage à l'extérieur du Canada. JA et la RSA sont des filiales apparentées. Des critères d'admissibilité, des limitations, des exclusions ou des frais supplémentaires peuvent s'appliquer ou varier selon la province ou le territoire. †Aucun achat requis. Le concours sera ouvert à compter du 30 juillet 2021 à 7 h 30 (HE) et se terminera le 1^{er} novembre 2021 à 22 h (HE). Cinq cartes-cadeaux de voyage de 5 000 \$ à gagner. Question d'aptitude obligatoire. La valeur des prix diminuera au fur et à mesure qu'ils sont gagnés. Les chances de gagner dépendent du nombre de bulletins de participation admissibles reçus avant la date de fin du concours. Limite d'un bulletin de participation/prix par personne. Certaines conditions s'appliquent. Tous les règlements du concours et les détails de participation se trouvent ici : <https://pages.johnson.ca/medoc5000fr>. Composez le 1 855 733-6815 pour en savoir plus.